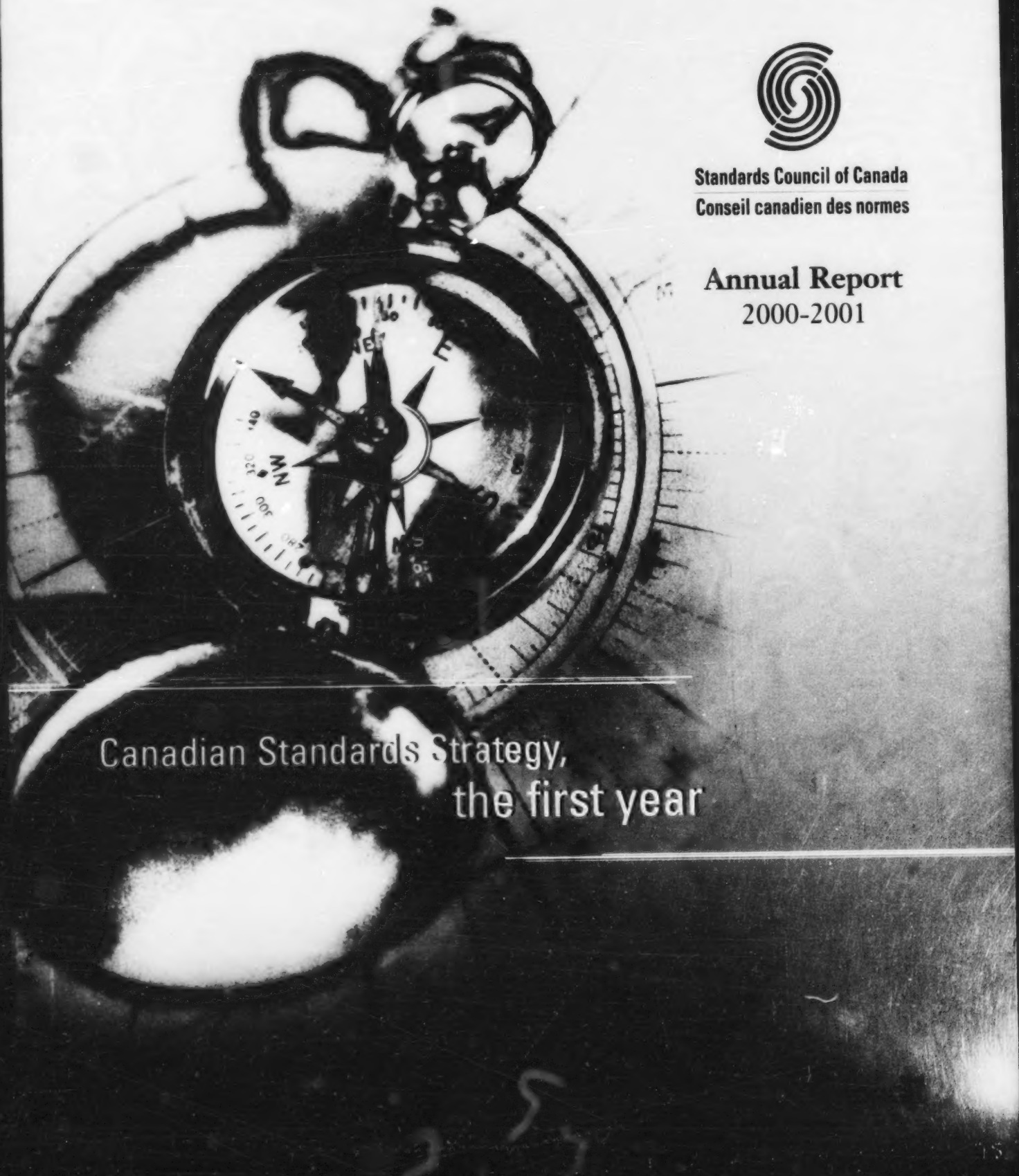

Standards Council of Canada
Conseil canadien des normes

Annual Report
2000-2001

Canadian Standards Strategy, the first year

Table of contents

The Standards Council of Canada 1

Everything old is new again — *Hugh Krentz, Vice-Chair* 2

Building for a new challenge — *Peter Clark, Executive Director* 4

Introduction 6

Elements of the Canadian Standards Strategy

1. Participate in the development of international standards 7
2. Prioritize standardization efforts and resources within three key areas 8
3. Monitor and evaluate innovations in conformity assessment practices 10
4. Actively communicate the role of standards 13
5. Standardization processes as a complement to regulatory processes 16
6. Current and emerging social and economic issues 17
7. Improve system responsiveness and enhance participation 17
8. Forge partnerships and strategic alliances 18

Plans and actions 20

Structure 24

Financial statements 26

How to reach us

Address:	Standards Council of Canada 270 Albert Street, Suite 200 Ottawa, Ontario K1P 6N7
Telephone:	+1 613 238 3222
Fax:	+1 613 569 7808
E-mail:	info@scc.ca
Web site:	http://www.scc.ca

ISBN 0-920360-41-6
Ottawa, June 2001

Printed in Canada on recycled and recyclable paper

102-00368/

The Standards Council of Canada

The Standards Council of Canada is a federal Crown corporation that oversees Canada's National Standards System.

Standardization is the development and application of standards — publications that establish accepted practices, technical requirements and terminologies for products, services and systems. Standards help to ensure better, safer and more efficient methods and products, and are an essential element of technology, innovation and trade.

The Standards Council's work falls into three principal areas.

Standards development

The Standards Council accredits organizations that develop standards in Canada. It also approves the standards developed by those organizations as National Standards of Canada.

Internationally, the Standards Council coordinates Canada's participation in the International Organization for Standardization (ISO) and the International Electrotechnical Commission (IEC), two of the world's most important voluntary standardization bodies. It also encourages the adoption and application of international standards in Canada.

Conformity assessment

Conformity assessment is the practice of determining whether a product, service or system meets the requirements of a particular standard. The Standards Council accredits organizations that perform this function, including certification bodies, testing and calibration laboratories, ISO 9000 quality management systems (QMS) registrars, ISO 14000 environmental management systems (EMS) registrars, and QMS and EMS auditor course providers and auditor certifiers.

Intergovernmental affairs and trade

The Standards Council advises federal, provincial and territorial governments on aspects of trade and regulatory policy related to standards and conformity assessment. It also takes part in international mutual recognition activities to help ensure that Canadian exports of goods and services are accepted in foreign markets, and in initiatives to assist developing countries in the development of their own standards and conformity assessment systems.

The Standards Council offers the latest and most comprehensive information on standards, technical regulations and conformity assessment in Canada and around the world. It also serves as Canada's World Trade Organization/North American Free Trade Agreement (WTO/NAFTA) Enquiry Point.

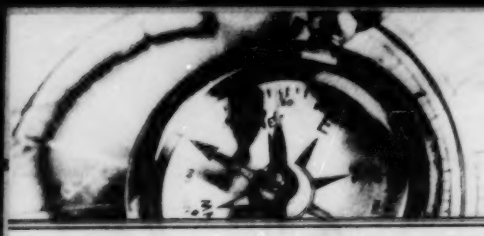

Everything old is new again

Hugh Krentz, Vice-Chair

One year ago, the Standards Council of Canada established a bold new challenge for itself and the other members of the National Standards System (NSS), in the form of the Canadian Standards Strategy.

Launched on March 29, 2000, the Strategy presents an outline for a more collaborative and strategic approach to Canada's standardization activities. It identifies priority objectives and an action plan for achieving those priorities, with the intention of ensuring that standardization continues to advance the social and economic well-being of Canadians in a global economy. Over the past year, the Standards Council and its partners have set about converting the recommendations of the Strategy into action.

Coincidentally, the past year also marked the 30th anniversary of the creation of the Standards Council, an occasion which has prompted much reflection on our challenges and accomplishments over the years.

These two milestones make for some interesting comparisons. The Strategy responds to recent changes in the world of standardization, and establishes a newly focused and coordinated approach to standardization in Canada. However, the fundamental challenges it was devised to address are not new at all. Many of them, in fact, are ones which the Standards Council has been facing for most of its history. Indeed, it could be argued that they are almost inherent to the practice of standardization.

On the international front, for example, the Strategy highlights the importance of Canadian participation in standardization activities that influence the development of international standards and conformity assessment systems, and improve Canada's access to global markets.

One of the factors that led to the creation of the Standards Council was Canada's disproportionately small influence in international standardization forums such as the International Organization for Standardization (ISO) and the International Electrotechnical Commission (IEC). Under the leadership of the Standards Council, Canada has become a leading member of these organizations. At the regional level, we are involved in standards bodies uniting both the Americas and the nations of the Pacific Rim.

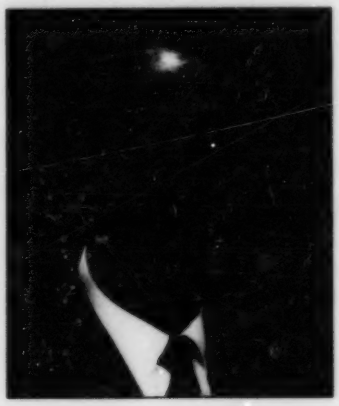

Another important focus of the Standards Council's early years was the development of an accreditation system for Canadian conformity assessment bodies. The growth of global markets in the years since has given that work an increasingly international orientation. One of the most significant changes has been the gradual development of global accreditation regimes. The Standards Council is taking part in the agreements through which these regimes are being established, and is providing Canadian businesses with the tools and information they need to take advantage of them.

At the same time, the traditional system of accredited third-party conformity assessment bodies faces a variety of challenges. These include the desire for alternative schemes for products with short life cycles,

and growing industry support for such measures as suppliers' declarations of conformity. The Standards Council is monitoring these developments as well, and working to ensure that any new schemes that emerge represent the needs of all stakeholders.

Information has been another fundamental element of the Standards Council's mission. While the means for communicating standards information have changed enormously over the last 30 years, the need to increase Canadians' awareness and understanding of standardization has not. If anything, the growing influence of standardization on Canada's social and economic well-being has increased its importance.

The Standards Council is continuing its effort to position itself as Canada's primary source of standards and conformity assessment information. In addition to the Internet, this effort involves print, multimedia presentations and various forms of outreach to decision makers at all levels of society, both directly and through the members of the NSS.

The subject matter that standards address has changed significantly since the days when standards bodies concerned themselves more or less exclusively with technical subjects such as the design of railway bridges or the length and threading of screws. This process of change began early in the Standards Council's history, with the dawning awareness that standards could perhaps be applied to less tangible subjects such as quality management.

Today, standards are making their influence felt in areas such as the environment, health, safety and privacy. The Standards Council has already demonstrated its leadership in the discussion of these new issues, both domestically and internationally. In response to the Strategy, the Standards Council is now in the process of developing mechanisms to guide standardization activities in these and other emerging areas.

One of the earliest challenges faced by the newborn Standards Council was the task of encouraging existing, highly independent standards and conformity assessment organizations to become partners in a National Standards System. That challenge is reiterated in the Canadian Standards Strategy, which calls on the Standards Council to make the system more effective and representative of the people, businesses, organizations and governments affected by standardization.

Work is now underway to enhance the training, support and recognition provided to Canadians who take part in the development and application of standards. The Standards Council is constantly in the process of establishing new partnerships and strengthening existing ones.

The body of this Annual Report describes in detail the Standards Council's achievements over the past fiscal year in the context of the National Standards Strategy. Many of those achievements have laid the groundwork that will be essential to the Strategy's implementation — and in doing so, demonstrate the will and determination that are necessary for its success.

While much of the work involved in implementing the Strategy falls to the Standards Council, successful achievement of the goals it sets out will require a committed effort on the part of all Canadian standards stakeholders. Fiscal year 2000–2001 saw the beginning of that implementation effort. I invite every Canadian with an interest in standardization to join us in seeing that effort through to its conclusion.

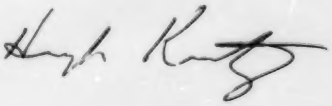

Note: Linda Lusby's term as Chair of the Standards Council of Canada expired on March 31, 2001. At the time this report was published, a new Chair had not been appointed. In the interim, Hugh Krentz, the Vice-Chair of Council, served as Acting Chair.

Building for a new challenge

Peter Clark, Executive Director

A construction site can be a fascinating place, thanks to the noise, the movement and the sense of something taking shape.

The Standards Council of Canada experienced some of that excitement during fiscal year 2000–2001, thanks to a burst of construction, both metaphorical and literal.

In the metaphorical sense, the Standards Council began construction on a new structure for standardization in Canada, as described in the Canadian Standards Strategy. Thanks to the Standards Council and the National Standards System it heads, Canada already has a strong foundation in standards and conformity assessment. During 2000–2001, the Standards Council sought to build a solid framework for that new structure on the existing foundation.

Like any construction project, the Strategy will require the work of many hands. Among the most important of these will be the people and organizations that make up the National Standards System, and the many other government agencies, businesses and non-government organizations with a stake in standardization.

The Standards Council is working to strengthen its existing relationships with partners such as Industry Canada and the Department of Foreign Affairs and International Trade, and to develop relationships with an ever-wider variety of new partners.

Another key relationship for the Standards Council is with the more than 300 conformity assessment organizations that it has accredited. We are continually improving the service we provide to our clients to ensure their continued ability to meet the growing need for conformity assessment services. For example, during the year, the Standards Council instituted a number of changes to its laboratory accreditation program, including a revised fee structure and a new guidance document. A series of detailed advance briefings won client acceptance, and the changes took effect on schedule, with little negative response, helping to move the programs closer to full cost recovery.

A less formal, but perhaps even stronger indication of clients' satisfaction with the Standards Council's accreditation programs is their continued expansion. Over an 18-month period, the laboratory

accreditation program grew by almost 20 per cent. Strong growth was also apparent in the QMS registrar and certification body programs.

Several thousand Canadians contribute to the work of the National Standards System through standards development committees, conformity assessment programs and advisory committees. This important resource needs to be cultivated to ensure that the right people are in place, and that they have the proper tools, training and motivation to serve Canada's standardization needs. A new volunteer program, extensively developed during 2000-2001 and scheduled to be unveiled in the new fiscal year, is intended to significantly enhance the recruitment, training and recognition of volunteers.

The Standards Council continues to expand the variety of standardization-related products and services it offers to Canadians. This year saw the publication of *The Story So Far*, a first-of-its-kind report on Canada's experience with ISO 9000, ISO 14000 and QS-9000. Based on a national survey of organizations deemed likely to use these management systems standards, the report enjoyed strong sales and favorable reviews in a number of specialty industry publications.

The report was also the first item to be sold through a new electronic commerce system on the Standards Council's Web site. With this system, the site now offers the potential to generate revenue for the Standards Council through the sale of information products such as specialized research reports. Several such products are now in development, and are expected to be launched in 2001–2002.

The literal construction took place early in the year, as a consequence of the Standards Council's relocation to a new headquarters. The move was intended to provide a new working environment for the organization's staff that was both physically and financially more efficient. As with most office moves, the new headquarters needed some renovation before the relocation to ensure that the new work space met the Standards Council's needs. And, as often happens, the work continued for some time even after we had moved in.

The Web site underwent extensive renovation during the year, acquiring a fresh new look and feel and a host of new features.

During 2000–2001, the Standards Council conducted customer satisfaction research on a variety of key client groups, including visitors to the Web site, clients of the Information and Research Service and Enquiry Point, and clients of its accreditation programs. The surveys provided a wealth of data on clients' levels of satisfaction (generally high) and their needs, and provide guidance for future improvements in service delivery. Further research will be conducted in 2001–2002.

Internally, the Standards Council took steps to build a new and stronger human resources structure during 2000–2001. This was the first year of operation of a new compensation and performance management system intended to provide staff with clear objectives to work toward during the year. The system forms the core of a new approach to compensation that enables the organization to attract and retain exceptional performers.

The Standards Council also sought to strengthen its foundation through the appointment of a full-time quality manager. Reporting to the Executive Director, this new manager will be responsible for overseeing the maintenance and continued improvement of the organization's quality management system (QMS), formerly the part-time responsibility of another staff member. In addition to ensuring that operations are carried out consistently and effectively, the QMS will help the Standards Council to qualify for a number of mutual recognition agreements with its counterparts around the world.

In light of the launch of the Canadian Standards Strategy, the Standards Council undertook a thorough assessment of its ability to effectively fulfil its commitments under the new plan. The conclusion of that assessment was that existing resources are inadequate to properly carry out all of the work that needs to be done to implement the Strategy. Accordingly, the Standards Council has applied to Treasury Board for an increase in its parliamentary appropriation. That application was still pending at the end of the fiscal year.

Construction is still not complete, but it's well under way. At the close of 2000–2001, Canada's new structure for standardization is beginning to take shape. Built on the strong foundation of the Standards Council and the National Standards System, and following the design of the Canadian Standards Strategy, we can expect it to stand for many years to come.

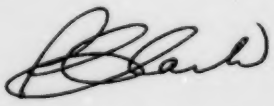

Introduction

Elements of the Canadian Standards Strategy

Fiscal year 2000–2001 was a period of transition for the Standards Council of Canada. In addition to being the final year of an ambitious three-year Strategic Plan, it was the first year of implementation of the Canadian Standards Strategy.

Officially launched on March 29, 2000, the Canadian Standards Strategy is a blueprint for the future structure of standardization activity in Canada. Its purpose is to provide direction and leadership on how to use standardization to best advance the social and economic well-being of Canadians in a global economy.

The eight key elements of the Strategy identify goals and actions that standards and conformity assessment stakeholders have identified as priorities for the entire National Standards System. A set of 23 initial implementation proposals provides a detailed, concrete framework for beginning the process of converting strategy to reality.

All of this is a response to the changing environment in which standardization takes place. Influences such as globalization, growing concern for the environment and the changing role of government have had a profound effect on standardization.

The Strategy is intended to guide Canada's response to that changing environment. The direction it suggests is not a radical change in course, but rather a renewed, focused and coordinated approach to many of the activities in which standardization stakeholders are already engaged.

As a result, many of the activities and initiatives undertaken by the Standards Council — including some going back to its establishment 30 years ago — reflect and contribute to the objectives of the Canadian Standards Strategy, even if they are not specifically identified in the Strategy or the implementation plan.

In recognition of the importance of the Canadian Standards Strategy, the structure of this report reflects the Strategy's eight key elements. The activities and accomplishments of the past year are described under the element to which they are most closely aligned.

It should be noted that, while the Strategy is central to much of the activity described in this report, this document is not intended to serve as a report on the implementation of the Strategy *per se*. While the Standards Council is a significant and central player, the Strategy will be implemented by the National Standards System acting as a whole. A detailed report on overall progress toward the Strategy's objectives is therefore outside the scope of this document. A summary report on the Standards Council's activity in support of the implementation plan is included in the "Plans and actions" section (please see page 20).

For more information on the Canadian Standards Strategy and its implementation, please visit the Standards Council's Web site at http://www.scc.ca, or contact the Standards Council directly (please see the contact information on the inside front cover).

Canadian Standards Strategy element no. 1:

Participate in the development of international standards, and use standards adopted or adapted from internationally accepted standards to the greatest extent possible.

In today's global environment, international standards have become an important means of achieving social and economic prosperity for individuals, firms and nations. Well-defined, widely applied standards enhance trade and increase opportunities for Canadian industry in markets abroad. At the same time, internationally agreed-on and harmonized standards for social and public policy issues, such as the protection of privacy, preservation of the environment, and the promotion of health and safety, serve to shape the world and society in which we live.

Under the auspices of the Standards Council, almost 3,000 Canadians take part in the work of the International Organization for Standardization (ISO) and the International Electrotechnical Commission (IEC), two of the world's foremost standards development bodies. Canada is a participating member of 151 ISO and IEC technical committees, 270 subcommittees and a number of working groups, in a wide variety of socially and economically significant fields, including information technology, energy, mining and minerals, health care and the environment.

Canada is not just a participant in this effort, it is also a leader. During the year, Canadians held positions in the influential management bodies and policy development committees of ISO and IEC. These included ISO's Technical Management Board and its committees on conformity assessment (CASCO), consumer policy (COPOLCO) and developing country matters (DEVCO), and IEC's Council Board and Committee of Action.

Canadians also play a leading role in the technical work of the two organizations. For example, Canada holds the chair and secretariat of ISO/TC 176, the technical committee on quality management responsible for the world-famous ISO 9000 series of quality management systems standards. During the year, TC 176 completed and published the revised "Year 2000" versions of the core standards in the series. The revised standards are intended to be easier to understand and apply, particularly in conjunction with an

An international leader

Canada plays an influential role in international standardization. In addition to providing chairs and secretaries for the technical committees listed below, Canadians lead over 100 subcommittees and working groups of the International Organization for Standardization (ISO), the International Electrotechnical Commission (IEC) and their Joint Technical Committee on Information Technology (ISO/IEC JTC 1).

As this table shows, Canada focuses its leadership efforts in areas related to Canadian trade priorities such as safety, natural resource industries, ISO 9000 and 14000, and new technologies.

Technical committee	Canadian chair	Canadian secretariat
ISO		
Paper, Board and Pulps (TC 6)	•	•
Dentistry (TC 106)	•	
Nickel and Nickel Alloys (TC 155)	•	•
Timber Structures (TC 165)	•	•
Quality Management and Quality Assurance (TC 176)	•	•
Hydrogen Technologies (TC 197)	•	•
Environmental Management (TC 207)	•	•
IEC		
Hydraulic Turbines (TC 4)	•	•
Overhead Electrical Conductors (TC 7)	•	
High-Voltage Testing Techniques (TC 42)		•
Tools for Live Working (TC 78)		•
Fire Hazard Testing (TC 89)		•
Electrical Insulation Systems (TC 98)	•	
Fuel Cell Technologies (TC 105)	•	
Methods for the Assessment of Electric, Magnetic and Electromagnetic Fields Associated With Human Exposure (TC 106)		•

ISO 14000 environmental management system.

ISO and IEC are taking steps to modernize their procedures and products, and Canada is playing a part in this effort as well. In January, the Standards Council and CSA International sponsored a workshop to develop ISO's first Industry Workshop Agreement. This is one of a number of new types of documents intended to provide stakeholders with technical guidance in a shorter timeframe than the formal ISO process normally permits. The event brought together 135 health professionals, including health care providers, consultants, accrediting bodies, government representatives and third party payers, to develop a document providing much-needed guidance on the application of ISO 9000 to the health care sector.

Canada was a leading player in efforts to strengthen and highlight the use of the "in some countries" clause in IEC standards. This provision allows the inclusion in IEC standards of requirements that reflect conditions in particular countries. That allows products manufactured in these countries to be accepted in other jurisdictions that reference IEC standards.

Canada's national standards are becoming increasingly aligned with foreign and international standards, ensuring that Canadian industry is positioned to develop products that succeed in global markets. In 2000–2001, 156 of the 199 National Standards of Canada approved by the Standards Council were adopted from or based on regional or international standards.

Canadian Standards Strategy element no. 2:

Prioritize standardization efforts and resources within three key areas:

- **those in which Canadians have a major interest in health, safety, the environment or other social issues**
- **trade sectors in which there are existing or potential benefits to Canadians**
- **harmonization of standards where appropriate, and especially within North American markets.**

Participation in standardization activities can be expensive and time-consuming. Canadians must therefore direct their efforts and resources to areas of greatest existing and potential benefit. All global standards forums will continue to be important for many sectors of our economy. At the same time, NAFTA-related venues are clearly a high priority for Canadian standardization initiatives.

In setting priorities for standardization activities, ongoing analysis of trade flows for Canadian products and services, as well as markets, competitors and market opportunities, is essential. Similarly, Canadians must target efforts at issues in which we have major social, environmental, health or safety concerns, and at "niche markets" in which our standardization efforts have the potential to be particularly fruitful.

As an example, efforts are underway to coordinate standardization efforts in the area of electrical safety, ensuring both the effective use of scarce resources and the development of consistent policies and positions. At the policy level, a number of committees of the Standards Council, CSA International and Underwriters' Laboratories of Canada (ULC) have agreed to work together through the Canadian National Committee of IEC (CNC/IEC). At the technical level, CSA International is continuing to restructure its standards development committees to reflect the committee structure of IEC and the Council for the Harmonization of Electrotechnical Standards of the Nations of the Americas (CANENA). This will enable Canadians to discuss national, regional and international issues at the same table.

In their efforts to harmonize requirements, standards bodies will need to acknowledge the significant differences that sometimes exist between practices and technologies around the world. IEC, for example, recently accepted a recommendation from its Global Relevance Task Force to give equal status in IEC standards to the varying essential requirements of different regions of the world. Canada played a central role in this important step forward by providing the convenor of the task force.

Issues of health and safety have

always been an important factor in the operation of the Standards Council's accreditation program for laboratories. Many of the current and emerging program specialty areas in which the Standards Council offers accreditation address the ability of laboratories to perform tests whose results have a direct bearing on the health and safety of Canadians.

For example, concern has been expressed about the effect that drugs used to treat farm animals may have on humans consuming milk, meat or eggs from these animals. During 2000–2001, the Standards Council granted the first accreditation under its program for laboratories engaged in test method development and non-routine testing. The recipient was the Canadian Food Inspection Agency's Centre for Veterinary Drug Residues, which develops and conducts tests for traces of veterinary drugs in animal tissues and products.

Some Canadians are also concerned about the reliable use of forensic laboratory procedures such as DNA testing in civil and criminal courts. The Standards Council and the Canadian Society of Forensic Science (CSFS) have developed an accreditation program for forensic laboratories. During 2000–2001, this program also granted its first accreditation and accepted several other applications.

Another example of a standardization initiative that reflects these priority areas is the Standards Council's sustainable forest management (SFM) accreditation program. Forest products are an important trade sector for Canada. According to Statistics Canada, exports of forest products accounted for approximately $41 billion, or about 10 per cent of the total value of Canada's exports, in 2000. The conditions under which these products are grown, harvested, processed and renewed have also become an environmental issue in Canada and around the world.

Under the SFM program, accredited environmental management systems (EMS) registrars may register forest companies that conform to CAN/CSA-Z809-96, *A Sustainable Forest Management System: Guidance Document*, a National Standard of Canada. By year end, two EMS registrars were accredited under the program, and a third registrar's application was under review. Approximately half of Canada's allowable annual forestry cut is now being managed under either this standard or a registered ISO 14001 EMS.

Another environmental issue of concern to Canadians is climate change. The Standards Council is active at the national and international levels in the effort to find standardization-based solutions to this problem. On behalf of the Standards Council, CSA International manages the secretariat of ISO's ad hoc group on climate change. The group's mandate is to identify and promote ways in which new or existing ISO standards and guides could be applied to the issue of climate change. The Standards Council is also studying ways in which its conformity assessment accreditation programs could be used to support Canadian greenhouse gas measurement and verification initiatives.

Canada's major trading partner is of course the United States. There are also significant trade flows, and the potential for greatly expanded trade between Canada and other countries in North, Central and South America and the Pacific Rim, through initiatives such as the proposed Free Trade Area of the Americas.

The Standards Council has been an active and influential participant in a number of standards and conformity assessment organizations serving these regions, including the Pan-American Standards Commission (COPANT), the Pacific Area Standards Congress (PASC) and the Pacific Accreditation Cooperation (PAC). These organizations bring together standards and conformity assessment bodies to discuss issues of common concern, share experience and expertise, and promote harmonized approaches to standardization.

Canada plays a leading role in many of these forums. Our influence is illustrated by the fact that Linda Lusby, whose term as Chair of the Standards Council expired at the end of 2000–2001, has been nominated for the presidency of COPANT.

Another forum through which the Standards Council is developing closer ties with Canada's regional trading partners is the IEC. Canada is a member of IEC's Asia-Pacific steering group, which provides a forum for developed and developing countries in the region to establish common positions for issues before IEC's policy and management committees. The Canadian, U.S. and Mexican national committees of IEC also work together on a regular basis, a partnership that is expected to expand to include other IEC members in the forthcoming Free Trade Area of the Americas (FTAA).

Canada's trade priorities include helping developing countries to increase their trade capacity and take full advantage of the potential benefits of globalization. Harmonized standards and conformity assessment are an important element in ensuring market access for and technology transfer to developing nations. The Standards Council has provided technical assistance to developing countries for a number of years, bilaterally and through regional and international standards bodies, the Asia-Pacific Economic Cooperation (APEC) and the World Trade Organization (WTO). It is now seeking a more proactive and coordinated approach that supports Canada's trade and development objectives. In 2000–2001, for example, the Standards Council assumed a more active role in ISO's committee on developing country matters (DEVCO) by establishing a Canadian advisory committee on DEVCO.

Canadian Standards Strategy element no. 3:

Monitor and evaluate innovations in conformity assessment practices, and actively pursue new international arrangements of anticipated benefit to Canada.

In considering innovation in conformity assessment practices, a little history will provide a backdrop for this evolving activity. Based primarily on third-party assessments, i.e., assessments by those with no interest in the outcome, there has been a world-wide acceptance of the concept. Canada has provided leadership in the development of the management system standards that have been produced for quality and, more recently, environment management systems.

ISO's conformity assessment group, CASCO, has been busy over the years building a series of guides and, more recently, standards designed to provide a common approach to the performance of conformity assessment for testing laboratories, product certification bodies, inspection bodies and management systems registration (certification) organizations. The standardization organizations that are also accreditation bodies, such as the Standards Council, have been directly involved in the work of CASCO while also being responsible for the secretariats for the ISO 9000 and 14000 standards. These CASCO documents have provided the basis for a number of international recognition arrangements that are outlined later in this report. More recently, Canada is playing an important role in CASCO's working groups, particularly through its convenorship of a working the group that is revising ISO and IEC's code of good practice for conformity assessment. CASCO is also working on revising criteria documents for accreditation bodies, management systems registrars, and EMS and QMS auditors.

A number of years ago, it became clear that a more international approach to conformity assessment could be achieved if the registration organizations developed Memoranda of Understanding between them to facilitate recognition of their clients on a broader base. But this process was quite duplicative as many registrars sought out partners around the world. One Canadian registrar had MOUs with over 30 other registrars, many from far away places. This prompted the accreditation bodies to consider arrangements among themselves that would tie the registrars together as a more practical alternative to individual MOUs. Thus was born the International Accreditation Forum (IAF). With the increasing volume of trade across jurisdictions, the potential existed for unnecessary (and costly) duplication of conformity assessment practices and the accreditation bodies took action to deal with these anomalies. IAF's consideration of setting up an inter-

national accreditation infrastructure led the International Laboratory Accreditation Cooperation (ILAC), set up initially in the late 1970s, to reconsider its approach in this area.

Today, the IAF and ILAC have developed a comprehensive set of guidance documents and protocols that work with the CASCO guides and standards to help accreditors serve their clients better and more consistently worldwide. In parallel with this, several regional bodies have sprung up in Europe, the Asia Pacific, and the Americas, and now possibly in Africa and the Middle East. These bodies provide support for the accreditation bodies (ABs) in their region and are also linked to other regions by being recognized by the IAF and or ILAC.

These conformity assessment initiatives were all designed to facilitate world trade. One of the other important roles of the Standards Council is to take part in the development and implementation of government-to-government mutual recognition agreements (MRAs). Among the more notable of these trade agreements are three closely related MRAs between Canada and the European Union (EU), the European Free Trade Association (EFTA) and Switzerland. As the Canadian accreditor for certification bodies, the Standards Council continues to play a central role in the ongoing implementation of the electrical safety annexes of these agreements. Looking down the road, it is likely that the SCC will be involved in many aspects of the Free Trade of the Americas Agreement (FTAA) with Latin American and Caribbean countries.

Bilateral and multilateral agreements such as MRAs among ABs have helped to address these issues in some markets by reducing redundant conformity assessment procedures, thereby lowering costs, reducing delays and expanding trade opportunities. The Standards Council is a signatory to the Pacific Accreditation Cooperation (PAC)'s quality management systems multilateral recognition arrangement (MLA) and the Asia Pacific Laboratory Accreditation Cooperation (APLAC)'s MRA for the accreditation of calibration and testing laboratories. The signing of these arrangement documents also provided the Standards Council with the opportunity to sign both the IAF and ILAC MRAs. All accreditation MRAs are based upon comprehensive peer reviews.

The ultimate goal of the IAF and ILAC is to achieve a degree of mutual recognition that will lead to a single test and certification for a product or service that will be accepted worldwide. But the process of worldwide recognition takes time, as confidence needs to be built up between organizations and across cultures.

Canadians are able to take advantage of these and other agreements thanks to the Standards Council's

A growing resource

To take advantage of the expanding global marketplace, Canadian industry needs to demonstrate that its products and services conform to standards. Demand for internationally recognized conformity assessment procedures is increasing. As a result, the number of conformity assessment organizations accredited by the Standards Council has grown steadily over the past few years.

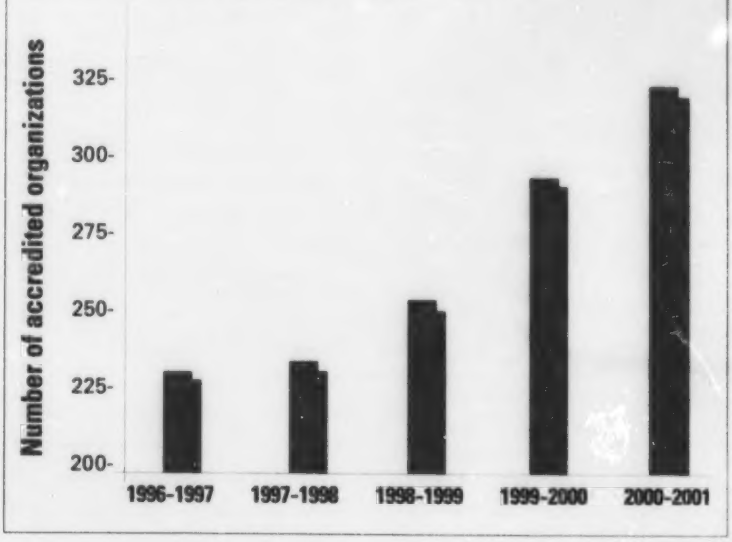

accreditation programs for conformity assessment organizations. Another factor in the Standards Council's acceptance into these agreements is its use of internationally recognized accreditation procedures and guidelines. In 2000–2001, the Standards Council adopted the new ISO/IEC Guides 65 and 66 as the basis for its accreditation programs for product certification bodies and EMS registrars, respectively. It also continued the implementation of ISO/IEC 17025, a new standard for laboratory accreditation. The adoption of these new requirements qualifies the Standards Council to participate in a variety of current and emerging MRAs. The Standards Council also uses ISO/IEC Guide 62 in its program for the accreditation of QMS registrars, which qualifies it to participate in MRAs in that area.

While these accreditation arrangements were under development other mechanisms were under consideration to attempt to deal with what had been seen by many as a more urgent need for recognition of products in some sectors, particularly for products with short life cycles. Less formal means of assessment such as self-declaration and supplier qualification were developed and have been accepted.

Another method to achieve product recognition has been developed at the certification body level where peer-review activities at that level permit mutual acceptance of test results. There are the three conformity assessment schemes developed by IEC: the IECEE-CB scheme for testing and certification of electrical equipment, the IECQ quality assessment system for electronic components, and the IECEx scheme for certifying electrical equipment for explosive atmospheres. Canada has been an essential player in the development and implementation of these systems, and was heavily involved in IEC's decision this year to open up the schemes to countries that are not current IEC members.

Both these mechanisms serve a particular client base and work well.

Looking again at the accreditation MRAs (as distinct from the trade-related agreements), one of the most significant accreditation-body agreements is the multilateral recognition arrangement between its AB members for ISO 9000 quality management systems (QMS) developed by the IAF. The Standards Council is a signatory to both the IAF arrangement and its regional counterpart, the PAC arrangement.

During 2000–2001, both IAF and PAC accepted new members to their agreements and began developing procedures to expand their agreements to cover the accreditation of ISO 14000 environmental management systems (EMS) registrars and product certification bodies. The Standards Council has applied to join the PAC EMS agreement and plans to apply to join the product certification agreement during the new fiscal year.

Towards the end of the year, the Standards Council signed two accreditation MRAs between ABs providing laboratory accreditation services. It became the thirteenth signatory to the APLAC MRA in the summer, following a comprehensive evaluation of its procedures. That acceptance enabled the Standards Council to become one of the 36 member bodies that signed the MRA developed by the ILAC in November. Both accreditation arrangements are expected to increase the value that the Standards Council's laboratory accreditation program provides to participating laboratories and their clients by increasing acceptance of Canadian test results around the world.

That acceptance should be further enhanced by a bilateral recognition agreement on laboratory accreditation between the Standards Council and the U.S. National Cooperation for Laboratory Accreditation (NACLA). The agreement was in development at year end and was expected to be signed early in the new fiscal year.

Other regional organizations are also in the process of developing MRAs. During 2000–2001, the Standards Council became a full member of the Interamerican Accreditation Cooperation (IAAC). IAAC is developing an ISO 9000 MRA for North, Central and South America that would enable these countries to participate in the IAF MRA. Work is also underway on an MRA for testing and calibration

laboratory accreditation bodies; the Standards Council is contributing to the MRA efforts of the IAAC Working Group developing these arrangements.

As noted above, these agreements are possible due to the adoption by participating countries of internationally recognized criteria and procedures developed through ISO's committee on conformity assessment (CASCO) and corresponding protocols adopted by IAF and ILAC. Canada is playing an important role in CASCO's working groups, particularly through its convenorship of the group that is revising ISO and IEC's code of good practice for conformity assessment. CASCO is also working on criteria documents for accreditation bodies, management systems registrars, and EMS and QMS auditors.

As Canada's international trade continues to grow, an increasing number of foreign conformity assessment organizations are seeking Canadian accreditation in order to offer their services to clients selling goods and services to Canada, to demonstrate they are participating in Canadian accreditation programs, to achieve accreditation in countries where accreditation bodies or accreditation programs do not yet exist, or to fulfil requirements of government-to-government trade agreements. During 2000–2001, the Standards Council asked Parliament through the Minister of Industry to amend the *Standards Council of Canada Act* to permit it to accredit organizations in selected countries in the Americas, Europe and the Pacific Rim. The amendment was pending at year end, and was expected to be approved early in the new fiscal year.

The growing demand for accredited conformity assessment organizations has led the Standards Council to expand the number of specialty areas within its Program for the Accreditation of Laboratories — Canada (PALCAN). In 2000–2001, PALCAN launched a specialty area for proficiency testing providers. These organizations provide test samples of known composition which laboratories then analyze in order to demonstrate their competency. Proficiency testing is an important element in laboratory accreditation.

In cooperation with Agriculture and Agri-Food Canada, the Standards Council also worked to establish an accreditation program for organic agriculture certification bodies. The program, based on a National Standard of Canada developed by the Canadian General Standards Board (CGSB) will help to ensure that Canadian farmers have access to the growing world market for organically grown products. One application to the program had been accepted by the end of the year, and more are expected in 2001–2002.

The Standards Council operates programs for organizations involved in testing, calibration, certification, registration of ISO 9000 quality and ISO 14000 environmental management systems, auditor training and auditor certification. By the end of 2000–2001, the Standards Council had accredited 323 such organizations.

Canadian Standards Strategy element no. 4:

Actively communicate the role of standards, and the benefits and challenges associated with standardization processes and products, among public- and private-sector decision makers at all levels of Canadian society

Building awareness and understanding of standardization and the important contribution it makes to Canadians' social and economic well-being is critical to the long-term success and funding of Canada's standardization efforts. An informed public, with a solid understanding of the benefits and appropriate use of standardization processes, will help to ensure that decision makers in both government and industry give full consideration to standardization as an important tool for shaping policies that meet the needs of the Canadian public and industry.

Similarly, it is essential that Canadian industry have a full and balanced understanding of the role of standards and the benefits and challenges of standardization processes and products. This will help to ensure that the businesses and organizations that provide volunteers to the standards system are confident they are making a solid

investment — both for their organization and for Canada.

Communicating the benefits of standardization has been a priority for the Standards Council since its establishment 30 years ago. Over that time, the means of communication available to Canadians have changed considerably, and the Standards Council's communications efforts have changed along with them.

Much of the Standards Council's communication with its clients now takes place through its Web site at http://www.scc.ca. Early in 2000–2001, the Standards Council launched a major redesign of the site, intended to make it more visually appealing, more informative and easier to use and navigate. User feedback to the changes was extremely positive.

Changes continued through the year. New content added to the site included notices from the Standards Council's accreditation programs, public review notices for draft Canadian standards, and a new section on the Year 2000 revisions to the ISO 9000 standards.

One of the major additions to the site was a new "News and Features" section intended to provide timely and varied information on standardization developments in Canada and around the world.

Standards Council staff continued to develop and refine policies in Web-site related areas such as privacy, advertising and reciprocal links to other sites.

The Web site was the subject of a customer satisfaction survey conducted during the year. The survey provided useful guidance on the needs and expectations of site users. It indicated that the site was useful in improving visitors' access to standards information and their use of standards. The findings of the survey will be used to continue to improve and refine the content and presentation of the site.

In recognition of the growing importance of the Internet as an information medium, the Standards Council decided to devote more effort to providing content for the Web site and discontinued regular publication of its newsmagazine *CONSENSUS*. Special issues of *CONSENSUS* will still be published from time to time. These will focus on special events or major issues in standardization.

Two such issues were published in 2000–2001. One focused on the launch of the Canadian Standards Strategy, featuring transcripts of the speeches presented at the cross-Canada launch event. The other celebrated the 30th anniversary of the Standards Council. It featured a detailed account of the organization's history, and congratulatory messages from its counterparts around the world.

The Standards Council produced a number of other informative publications during the year, including a family of brochures on its accreditation programs for EMS and QMS registrars, laboratories and certification bodies.

One of its more ambitious publications was *Management Systems Standards: The Story So Far*, a detailed report on a survey of Canadians' experience with ISO 9000, ISO 14000 and QS-9000. Conducted in cooperation with Industry Canada and the Standards Council's Canadian National Committee on ISO (CNC/ISO), the study was the first comprehensive national survey of the use and acceptance of these influential standards in Canada.

The information gleaned in the survey will help businesses, governments and standards participants to make informed decisions about the future development, implementation and application of the standards.

In addition to being the first study of its kind, the report was also the first product to be made available through the Web site's electronic commerce facility. Buyers could choose to receive a hard copy or download an electronic version. *The Story So Far* enjoyed strong sales and favourable reviews.

In addition to its own information-dissemination efforts, the Standards Council also sought ways of using other media to communicate information about standardization. Staff continued to produce a bimonthly column on ISO 14000 for *Hazardous Materials Management* magazine, and developed a series of

"set piece" articles on the Council's information service and WTO/NAFTA Enquiry Point suitable for newsletters, magazines and newspapers.

Another important element in the Standards Council's communications effort is its Information and Research Service, which provides information on programs and services, standards, technical regulations and conformity assessment requirements in Canada and in foreign markets. The service maintains Canada's most comprehensive standards reference centre, featuring full collections of standards and standards-related documents from Canada, the U.S., ISO, IEC and key foreign jurisdictions. This material is increasingly being provided in electronic form, ensuring faster, easier access and more up-to-date information. More than 75 per cent of the centre's standards collection is now in electronic format.

The service responded to more than 6,000 enquiries in 2000–2001. About two-thirds of these came from Canadian industry, particularly small- and medium-sized businesses. A customer survey of information service clients showed that most reported a high level of satisfaction with the service they had received.

The Standards Council continued to operate Canada's WTO/NAFTA Enquiry Point on behalf of the Department of Foreign Affairs and International Trade. Through its online database and e-mail based

Questions and answers

The Standards Council of Canada's Web site has changed the way in which Canadians obtain standards information. A growing number of clients are relying on the Web site for their basic information needs and turning to the Information and Research Service for more complex or specialized queries.

As the graph below shows, the overall number of visitors to the Web site has grown steadily over the years, despite seasonal dips and surges in demand. (The record number of visitors during the period around March 2000 is likely due to interest generated by the launch of the Canadian Standards Strategy.)

The Internet has also become an important avenue of communication with the Information and Research Service. The number of enquiries received via the Internet (in the form of e-mail or messages forwarded from the Web site) has grown by approximately 600 per cent over the last four years. Telephone enquiries have declined by about 30 per cent over the same period.

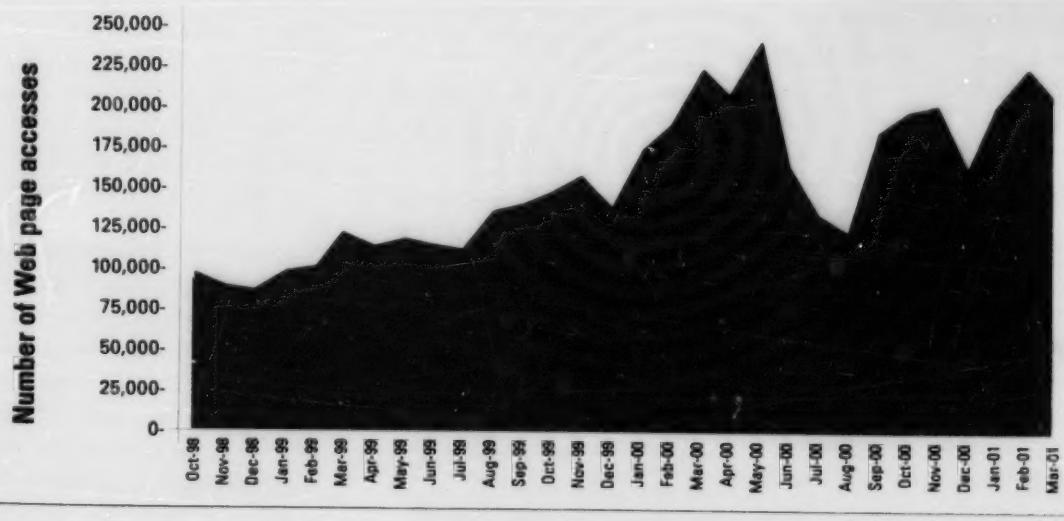

Export Alert! service, the Enquiry Point informs Canadians of proposed changes to regulations in Canada and around the world, and gives them the opportunity to comment on these proposals before they become law. Over 1200 notifications were disseminated through the Enquiry Point in 2000–2001, including 35 from Canada.

Trade shows also provide an important means of contact with current and potential future clients. During 2000–2001, the Standards Council was represented at a variety of trade shows reaching priority target audiences, including le Monde des affaires and Americana 2001.

Canadian Standards Strategy element no. 5:

Position standardization processes as a necessary complement to regulatory processes, and encourage the use of standards in the development of Canadian public policy.

There is enormous potential for standardization processes to help reduce the costs of regulation, facilitate internal and external trade and technology transfer, and enhance Canada's overall competitiveness. These goals can be accomplished without compromising consumer confidence and safety.

Federal, provincial/territorial and municipal governments currently make use of voluntary standardization practices in their regulatory efforts. Examples include incorporating standards into regulations, using standards as alternatives or supplements to regulations (e.g., national voluntary codes), and devolving to, or otherwise relying on, private-sector conformity assessment processes to promote and monitor compliance with regulations.

One example of the incorporation of standardization into regulation is Health Canada's new requirements for certain types of medical devices sold in Canada. The new regulations, which will take effect in 2003, require affected devices to be manufactured under a registered quality management system that conforms to ISO 13485 or ISO 13488, two standards providing specific guidance for the application of ISO 9000 to this industry. During 2000–2001, the Standards Council signed an agreement with Health Canada extending the Standards Council's ISO 9000 accreditation program to allow registrars to register these systems. The program is now up and running and several applications for accreditation have been received.

Another example of standardization processes being incorporated into regulatory systems is the *Personal Information Protection and Electronic Documents Act*. This federal legislation, which came into force on January 1, 2001, incorporates many of the principles of CSA International's privacy code, a National Standard of Canada.

Regulatory systems came under intense public scrutiny in 2000–2001 in the wake of the Walkerton tragedy. An *E. coli* outbreak in the municipal water system in Walkerton, Ontario is suspected to be the cause of at least seven deaths and hundreds of cases of illness. The incident led to calls for greater monitoring and control of the safety of water supplies.

Standardization has the potential to contribute to this effort. Standardized test methods, for example, make it possible to monitor and compare levels of contamination. Accreditation helps to ensure that testing laboratories have the capability to perform reliable tests.

In the wake of the Walkerton incident, the government of Ontario amended its drinking water regulations to require that certain tests be performed by a laboratory accredited by the Standards Council. The Standards Council is encouraging other provincial governments to take similar action. As part of this activity, the Standards Council and the Canadian Association of Environmental Analytical Laboratories (CAEAL) submitted a report to the public inquiry into the Walkerton tragedy detailing the potential role for accreditation in drinking water safety.

That role is being recognized outside Canada as well as within the country. The Pan-American Health Organization (PAHO) has asked the Standards Council and CAEAL to help it develop an accreditation program for water testing laboratories in Latin America and the

Caribbean. This will assist in the establishment of a safe, reliable drinking water infrastructure in the region. An agreement to establish the program was in development at year end and was expected to be signed in the new fiscal year.

Canadian Standards Strategy element no. 6:

Develop mechanisms to guide standardization activities in current and emerging social and economic issues.

Technological advances and the globalization of economies have given rise to a range of new issues and challenges. Recently, standardization processes and products have been applied increasingly to such issues as the environment, health, safety and privacy. Other issues, from genetically modified foods, to the electronic marketplace, to the myriad challenges posed by an aging population, are clearly on the horizon as a focus for standardization organizations.

Standardization has the clear potential to make a constructive contribution to these emerging issues. However, they also pose a number of challenges to standards organizations. The broad public interest in many of these issues, for example, will require the recruitment and training of participants unfamiliar with standards systems and approaches. The vast array of issues in which standards organizations could potentially be involved threatens to strain already limited resources. Applying consensus-based procedures to sensitive social issues can have public-relations implications.

Standards organizations need to develop clear policy frameworks to prepare them to cope with the challenges and opportunities that these newly emerging issues represent.

The Standards Council's Intergovernmental Affairs and Trade Branch, established in 1999–2000, will play a central role in the creation of these frameworks through its policy research and development work.

The extension of standardization into new subject areas will require the cultivation of new expertise and new perspectives in the many organizations and committees that guide the work of the National Standards System. The identification and recruitment of new standards and conformity assessment volunteers is a central element of the volunteer program now in development (please see below).

Canadian Standards Strategy element no. 7:

Improve system responsiveness and enhance participation in all standardization activities.

As with any system, continuous review and improvement of the infrastructure that supports standardization activities is vital. For example, there is much evidence to show that standards volunteers and their organizations need to have the right information at the right time if they are to participate effectively in standardization activities.

The effectiveness of voluntary consensus standards depends on having broad-based, balanced and expert input into their development and adoption. The roles of current participants, including industry, governments and consumers, must be re-examined and the importance of their participation reaffirmed. The base of sectors and issues represented at the standardization table will also be expanded as policy frameworks are developed for emerging issues.

One of the most valuable assets of the National Standards System is the almost 3,000 Canadians who take part in national and international standards development and conformity assessment activities. The Standards Council is developing a comprehensive program to recruit, train, support and recognize the volunteers who take part in this work. Key features of the program include:

- a series of publications to increase current and prospective volunteers' understanding of the National Standards System and their role in it;
- training courses;
- certificates recognizing years of service to the National Standards System; and
- several new awards recognizing outstanding leadership, service and achievement on the part of both individuals and organizations.

The program will be launched in the new fiscal year.

Another means by which the Standards Council recognizes the contributions of its individual participants is through the presentation of the Jean-Paul Carrière Award. Named in honour of one of the Standards Council's earliest and most influential Presidents, the award recognizes distinguished service to national and international standardization. The 2000 award was presented to Dr. Pierre F. Caillibot. Dr. Caillibot is the chair of ISO's technical committee on quality management and quality assurance (ISO/TC 176), the committee responsible for the ISO 9000 series of quality management standards. He has also served as chair of the Canadian National Committee for ISO (CNC/ISO) and as a member of a number of Canadian and international technical committees, work groups, task groups and organizations dealing with a variety of quality related issues.

The Standards Council took a moment to salute its accomplishments, its staff and its volunteers, on the occasion of the organization's 30th anniversary. A special issue of *CONSENSUS* commemorated the achievements of the Standards Council since its creation in October 1970. Current and former staff, Council members and representatives of the volunteer community also gathered in Ottawa for a modest but festive "birthday party".

Another group of people who are vital to the work of the Standards Council are its clients — the thousands of people and organizations who use the products and services of the Standards Council. In 2000–2001, the Standards Council conducted customer satisfaction research on several of its client groups, including visitors to the Web site, clients of the Information and Research Service and WTO/NAFTA Enquiry Point, and accredited organizations. The surveys helped identify the clients of the Standards Council, their needs and expectations, and their satisfaction — which, on the whole, tended to be high — with the service provided. These findings will be used to improve the services delivered to clients.

The needs and attitudes of clients were also an issue for the Standards Council's accreditation programs. At the beginning of the fiscal year, PALCAN implemented a number of significant changes, including a shorter reassessment cycle, the adoption of ISO/IEC 17025 as the criteria document for accreditation, and a new fee structure. In anticipation of the changes, PALCAN had taken special efforts to inform its clients of what was coming and the reasons behind the changes. Clients responded well to these changes. The majority have adapted to the new international requirements, and have indicated that they understand and accept the reasoning behind the new fee structure.

Canadian Standards Strategy element no. 8:

Forge partnerships and strategic alliances among current and potential participants in standardization activities.

Ensuring the most effective organization of standards volunteers and information and the best possible use of resources means broadening and strengthening the base of participants. Informal and formal collaborative approaches, both long-term and ad hoc, often serve to leverage scarce resources and have a greater impact than do individual efforts. Similarly, efforts aimed at developing and operating sector-based initiatives should focus first on maximizing the use of existing infrastructure, then on developing new infrastructure (such as advisory committees, inter-government committees, non-government sector-based organizations and industry-based groups).

Partnership has been a byword for the Standards Council since its inception. In fact, one of the reasons the Standards Council was created was to coordinate the efforts of the wide variety of players in the Canadian standardization area.

Since then, the Standards Council has forged strong partnerships with standards bodies, government agencies, non-governmental organizations, industry groups, businesses and consumers across the country and around the world.

These partnerships take a variety of forms. Partner organizations such as Health Canada play a central role in several accreditation programs, for example. Partners may also take part in communications efforts. The Standards Council's participation in several recent trade shows was undertaken jointly with other organizations.

In 2000–2001, the Standards Council continued its efforts to strengthen existing partnerships and establish new ones. Along with other leading members of the National Standards System, for example, the Standards Council developed and put into operation a marketing plan for the System. The intent of the plan is to make members and clients of the System aware of its existence and of its central role in standardization in Canada.

Another example of the Standards Council's partnership-building activities is the Joint Open Forum on Standardization Enablement in Electronic Commerce, which took place in Ottawa in March, 2001. Jointly sponsored by the Standards Council, the Telecommunications Standards Advisory Council of Canada (TSACC), the Information Technology Association of Canada (ITAC) and Industry Canada, the forum was intended to determine needs, priorities and possible approaches to the development of standards for electronic commerce, both in Canada and internationally. The event brought together representatives of government, banks, IT manufacturers, vendors, service providers and consumers. As a result of the forum, participants intend to establish a business team that will develop recommendations for action by electronic commerce stakeholders.

Plans and actions

Two principal planning documents guided the Standards Council of Canada's activities during 2000–2001: the organization's Strategic Plan 1998–2001 and the implementation proposals presented in the Canadian Standards Strategy.

The following is a brief summary of progress made against the objectives set out in these documents. For additional details on these activities, please see the referenced pages in the main body of the Annual Report (where applicable).

Strategic Plan 1998-2001

Fiscal year 2000–2001 marked the last year of this ambitious Strategic Plan. The plan presented a series of action plan elements, grouped according to strategic thrusts, taking as its focus the following statement of intent:
Committed to excellence and to Canada's goal of enhancing competitiveness and social well-being, we will provide leadership in national and international standardization, through effective relationships, strategic action and quality of service.

Committed to excellence

... design and establish excellence indicators and establish targets ...
Six critical performance indicators were established in 1999–2000, covering major areas of operation. The indicators, and their results at year end, were as follows:

Customer satisfaction
The target for this indicator was a customer satisfaction rating of 3.25 on a scale of 0–4 in a general client survey. Because of changes to the content and targeting of the customer satisfaction surveys undertaken this year (please see page 18), it was not possible to use this scale. The mean level of client satisfaction in the surveys conducted was 3.5 out of 5.

Media effectiveness and customer response
Web site "hits" and information service contacts increased approximately 30 per cent over the previous fiscal year. Media contacts dropped by approximately 40 per cent, reflecting a surge during the previous year as a result of the launch of the Canadian Standards Strategy.

Staff stability
Turnover rates remained stable, while job vacancy times increased by about 10 per cent.

Canadian participation in international standards development committees
Total membership, number of delegates and number of subcommittees chaired by Canadians remained stable.

QMS registrar accreditation program
The program maintained conformity with national and international standards and levels of surveillance activity.

Certification and testing organizations accreditation programs
Cost recovery efforts fell just short of their revenue targets. Accreditation times have remained relatively constant, against a target of a 10 per cent reduction, due in part to turnaround times in communications with clients.

Providing leadership in standardization

... identify, prioritize and enhance current relationships with other parties ...
The Standards Council's relationships with other parties have been enhanced through initiatives such as the Canadian Standards Strategy development and implementation effort and the NSS marketing plan (please see page 19). Partnerships and strategic alliances are one of the eight elements of the Canadian Standards Strategy.

... develop, communicate and implement a National Standards Strategy ...
The Canadian Standards Strategy was launched in March 2000, and its implementation is underway.

... promote collaboration between federal, provincial and territorial governments in standards matters ...
Collaboration between various levels of government has been enhanced by the Provincial-Territorial Advisory Committee (PTAC) and by the Standards Council's close relationship with a number of federal government agencies.

... develop and implement an alternative funding strategy for international work, and promote increased industry participation ...
This action item has been incorporated into the Canadian Standards Strategy.

... review and establish a strategy for international and regional forums and MRAs ...
This action item has been incorporated into the Canadian Standards Strategy.

Effective relationships

... determine the needs and levels of participation of NGOs, industry and government ...
Participation in and responsiveness of the National Standards System are key elements of the Canadian Standards Strategy.

... identify the current satisfaction rating of volunteers and set annual targets for improvement ...
The satisfaction of volunteers is a major focus of the volunteer recruitment, training and recognition program now in development (please see page 17).

... develop and implement an action plan in response to the employee survey ...
Although it is now several years old, the employee survey continues to inform human resources initiatives, including the new performance management plan and the forthcoming employee orientation booklet.

... achieve an employee satisfaction rating of 3.25 ...
Evaluations of employee satisfaction have continued, albeit through more informal means.

Strategic action

... review operations and update the Strategic Plan annually ...
A new strategic planning cycle was launched in 2000–2001.

... identify and allocate the resources to meet the objectives of the Strategic Plan ...
A comprehensive review of resources has led the Standards Council to apply to Treasury Board for an increase in its parliamentary appropriation.

... enhance the ability to identify and respond to key issues and challenges in a strategic, proactive manner ...
The implementation of the Canadian Standards Strategy is expected to significantly increase this ability.

... continue the implementation of the Standards Information Service of Canada (SISC) ...
The Standards Council's Web site, which was redesigned early in the year, provides an increasingly broad variety of standards news and information (please see page 14). The number of visitors to the site continues to grow steadily, as does the use of on-line forums by a wide variety of committees.

... determine the appropriate numbers and levels of participation in strategic committees ...
Canada's level of participation in key standards development committees is an important element of the Canadian Standards Strategy.

... develop and implement a volunteer identification, orientation and recognition plan ...
Several of the key components of the plan were developed during 2000–2001, and the plan is expected to be launched in the new fiscal year (please see page 17).

... plan and implement a system for information gathering and analysis and intelligence dissemination ...
This action item has become one of the implementation proposals in the Canadian Standards Strategy.

... evaluate and improve the effectiveness of all Council advisory committees ...
The Standards Council's advisory committee structure was extensively revised in previous years. The Corporate Governance Committee is continuing to monitor the effectiveness of all advisory committees.

... position the Standards Council as the leader for standardization in Canada ...
The Standards Council's marketing, communication and information efforts (please see page 14) are strongly focused on positioning the Standards Council as the leader for standardization in Canada.

Quality of service

... achieve a customer satisfaction rating of 3.25 ...
Please see the item on "excellence indicators" (page 20).

... achieve ISO 9001 and ISO 14001 registration/recognition ...
The appointment of a quality systems manager (please see page 5) is expected to contribute significantly to the achievement of this objective.

Canadian Standards Strategy

The Canadian Standards Strategy includes an initial set of 23 implementation proposals. These are concrete actions intended to help bring about the objectives of the Strategy. While the Standards Council will take a lead role in many of the implementation proposals, several of them involve action by more than one organization.

1. Create and maintain a framework for developing national positions.
Development of a suggested policy framework was underway at year end.

2. Establish a broader mandate for technical committees under CNC/ISO and CNC/IEC.
Committees in the electrical safety area are now working at the national, regional and international levels (please see page 8).

3. Take leadership in developing international standards for electronic commerce.
The Joint Open Forum on Standardization Enablement in Electronic Commerce (please see page 19) is expected to lead to a more unified Canadian effort on electronic commerce standardization both domestically and internationally.

4. Engage developing countries in international standardization.
The Standards Council is taking a more active role in forums such as ISO's committee on developing country matters (ISO/DEVCO) (please see page 10).

5. Develop, implement and maintain processes for setting priorities for standardization activities in the areas of health, safety, the environment and other social issues.
The Standards Council's Consumer and Public Interest Committee (CPIC) is expected to take a lead role in the development of these processes.

6. Develop and maintain the capacity for standards-related policy development, analysis and dissemination.
The Standards Council's Intergovernmental Affairs and Trade Branch is establishing a policy development staff, linking with other government agencies with a standardization policy role, and preparing several policy papers.

7. Ensure that standards development processes support social policy objectives.
Social policy objectives will become a consideration in upcoming revisions to the Standards Council's criteria for approval of National Standards of Canada.

8. Move toward a global accreditation regime.
The Standards Council is a member of a number of agreements and organizations working towards the development of a global accreditation regime (please see page 10).

9. Identify and make available to stakeholders the objectives and strategies underlying trade-related Mutual Recognition Agreements (MRAs).
A policy framework paper had been developed and was approved in principle by Council at the end of the fiscal year.

10. Examine the use of alternative conformity assessment practices.
Collaborative efforts with other agencies are continuing. Case studies on the use of suppliers' declaration of conformity in Canada will be released in the new fiscal year.

11. Strengthen Canada's metrological infrastructure.
The Standards Council's accreditation program for calibration laboratories, operated in partnership with the National Research Council of Canada, helps to support Canada's metrological infrastructure.

12. Promote the use of the National Standards System (NSS).
The Standards Council has established an NSS marketing committee intended to promote awareness and use of the system (please see page 19).

13. Connect emerging industries to standardization activity.
Outreach to emerging industries, such as the electronic commerce sector, is continuing.

14. Examine and evaluate management system standards.
The Standards Council continues to evaluate the use of management systems standards in Canada. The publication of the national survey of Canadian experience with ISO 9000, ISO 14000 and QS-9000 (please see page 14) has contributed to this effort.

15. Develop a Web portal for the NSS.
Development of the existing Web site (please see page 14) into a Web portal will take place in the new fiscal year.

16. Provide support for the Agreement on Internal Trade (AIT).
The Standards Council's Provincial-Territorial Advisory Committee (PTAC) has established a liaison with the AIT secretariat. IGAT staff are monitoring activity under the AIT.

17. Make standards and conformity assessment a full part of the public policy debate.
The Standards Council is encouraging regulatory use of standards and conformity assessment systems in a variety of ways, including the establishment of new government partnerships (please see page 16).

18. Utilize quality management systems and environmental management systems to achieve public policy objectives.
A new regulatory system for medical devices includes a requirement for management systems based on ISO 9000 (please see page 16).

19. Communicate the value of environmental management standards.
The ISO 9000 survey report (please see page 14) includes information on the effectiveness of environmental management systems standards. The certification of forests under a sustainable forest management system standard related to ISO 14000 (please see page 9) should also help to raise awareness.

20. Employ innovative funding mechanisms.
Alternative sources of funding are being considered to support specific initiatives, such as support for developing countries.

21. Implement a volunteer program.
The volunteer program is in development, and is expected to be launched in the new fiscal year (please see page 17).

22. Generate strategic sectoral participation.
Work to identify sectoral mechanisms is underway.

23. Facilitate consumer input to the NAFTA
CPIC is considering ways to link regional consumer coordination to regional trade agreements and standards organizations in the Americas.

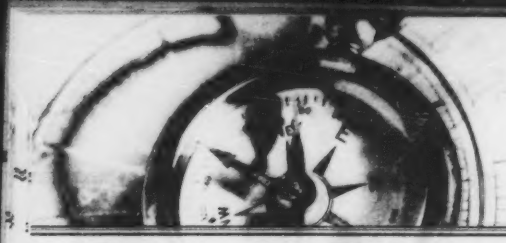

Structure

The Standards Council of Canada is a Crown corporation reporting to Parliament through the Minister of Industry.

Our mandate

The mandate of the Standards Council is to promote efficient and effective voluntary standardization in Canada, where standardization is not expressly provided for by law and, in particular, to

a) promote the participation of Canadians in voluntary standards activities,

b) promote public-private sector cooperation in relation to voluntary standardization in Canada,

c) coordinate and oversee the efforts of the persons and organizations involved in the National Standards System,

d) foster quality, performance and technological innovation in Canadian goods and services through standards-related activities, and

e) develop standards-related strategies and long-term objectives

in order to advance the national economy, support sustainable development, benefit the health, safety and welfare of workers and the public, assist and protect consumers, facilitate domestic and international trade and further international cooperation in relation to standardization.

Standards Council of Canada Act (1996, c. 24)

Council

The organization's governing Council consists of a Chair, a Vice-Chair, one member each from the federal government and Council's Standards Development Organizations Advisory Committee (SDOAC), two from Council's Provincial-Territorial Advisory Committee (PTAC) and nine others from the private sector, including non-governmental organizations (NGOs). Both PTAC and SDOAC are established in the *Standards Council of Canada Act*. Other advisory committees have been created by Council to assist in such matters as standards development, conformity assessment, trade and consumers and the public interest.

Council members, 2000–2001

Chair: Linda Lusby Associate Professor of Environmental Science, Acadia University (term ended March 31, 2001)

Vice-Chair: Hugh Krentz President, Canadian Institute of Steel Construction

Members:

Mark Schnell *Chair, Provincial/Territorial Advisory Committee*, Business Development Manager, Saskatchewan Economic Development Corporation

Philippe Fontaine *Vice-Chair, Provincial/Territorial Advisory Committee*

Jacques Girard Director of Standardization and Certification, Bureau de normalisation du Québec (BNQ)

Hans Konow President and CEO, Canadian Electricity Association

Suzanne Morin Senior Counsel, Regulatory Law, Bell Canada

James Reichert President and CEO, Science Council of British Columbia

Phil Saunders Director, Technology Policy and Regulations, Information Technology Association of Canada

Irene Seiferling Past Chair, Consumers' Association of Canada

Andrei Sulzenko Assistant Deputy Minister, Industry and Science Policy, Industry Canada

Céline Trépanier President, Export Concept

Caroline Vallée Manager, Performance Improvement, KPMG Management Consulting

Stephen Van Houten Executive Vice-President and CEO, Toronto Real Estate Board

Yuen Pau Woo Vice-President Research and Chief Economist, Asia Pacific Foundation of Canada

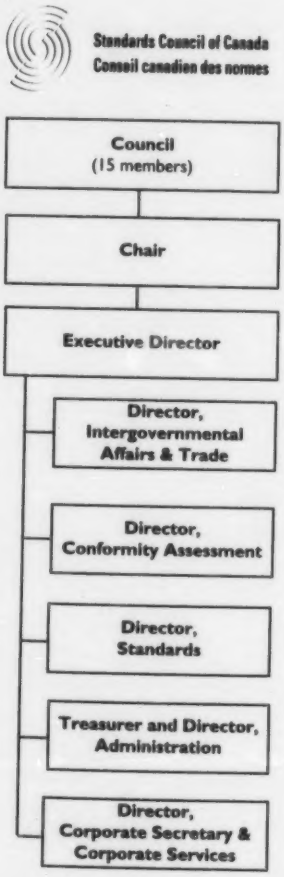

Staff

The strategies and policies established by Council are implemented by a staff of approximately 70, located in the corporate offices in Ottawa. The staff is organized into branches and divisions with specific program responsibilities, as illustrated in the organizational chart opposite.

Staff Directors

Peter Clark Executive Director

Kevin McKinley Director, Standards

Elva Nilsen Director, Intergovernmental Affairs and Trade

Rick Parsons Treasurer and Director, Administration

Sandra Watson Corporate Secretary and Director, Corporate Services

Don Wilson Director, Conformity Assessment

Corporate governance statement

In 2000–2001, the Corporate Governance Committee of the Standards Council of Canada remained active in overseeing and improving the functioning of SCC Advisory Committees. It also focused efforts on the preparation and subsequent approval by Council of the duties and responsibilities of the Chair and Executive Director, modified terms of reference for the Corporate Governance Committee and revisions to the SCC by-laws. In addition, the Committee reviewed the annual objectives of both the Chair and Executive Director and was involved in the development of the SCC's Strategic Plan. The Committee also embarked on efforts to prepare performance indicators for the Council and to develop a workplan for the upcoming year.

Report of management's responsibility

The Honourable Brian Tobin, P.C., M.P.
Minister of Industry

Mr. Minister,

The accompanying financial statements and all information in the Annual Report are the responsibility of the Council and its officers. The financial statements were prepared by management in conformity with Canadian generally accepted accounting principles appropriate to Council's operations. Financial information presented throughout the Annual Report is consistent with the financial statements. The non-financial information provided in the Annual Report has been selected on the basis of its relevance to Council's objectives.

Council maintains a system of financial and management controls and procedures designed to provide reasonable assurance that the transactions undertaken by the Council are appropriately authorized, that assets are safeguarded and that financial records are properly maintained to provide reliable financial statements. These controls and procedures are also designed to provide reasonable assurance that transactions are in accordance with the Council's objectives and within its mandate as stated in the *Standards Council of Canada Act*.

The Auditor General annually provides an independent, objective review of the financial records to determine if the financial statements report fairly the operating results and financial position of the Council in accordance with Canadian generally accepted accounting principles.

Council, through its Audit Committee, is responsible for reviewing management's financial and reporting practices in order to satisfy itself that these responsibilities are properly discharged by management. The Audit Committee, comprised solely of Council members, meets with management and the Auditor General representatives to review the annual financial statements and reports on them to the Council.

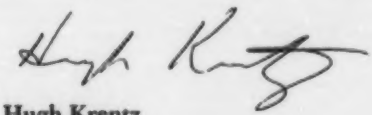

Hugh Krentz
Vice-Chair

May 25, 2001

Auditor's Report

To the Minister of Industry

I have audited the balance sheet of the Standards Council of Canada as at March 31, 2001 and the statements of operations and equity of Canada and cash flows for the year then ended. These financial statements are the responsibility of the Council's management. My responsibility is to express an opinion on these financial statements based on my audit.

I conducted my audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that I plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall financial statement presentation.

In my opinion, these financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Council as at March 31, 2001 and the results of its operations and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian generally accepted accounting principles. As required by the *Financial Administration Act*, I report that, in my opinion, these principles have been applied on a basis consistent with that of the preceding year.

Further, in my opinion, the transactions of the Council that have come to my notice during my audit of the financial statements have, in all significant respects, been in accordance with Part X of the *Financial Administration Act* and regulations, the *Standards Council of Canada Act* and the by-laws of the Council.

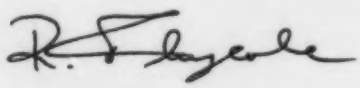

Richard Flageole, FCA
Assistant Auditor General
for the Auditor General of Canada

Ottawa, Canada
May 25, 2001

BALANCE SHEET

	As at March 31	
	2001	2000
ASSETS		
Current		
Cash	$ 1,231,494	$ 719,673
Accounts receivable:		
Federal government departments and agencies	273,919	1,036,173
Other	1,216,245	1,071,647
Parliamentary appropriation receivable	310,000	47,000
Prepaid expenses	356,222	327,259
	3,387,880	3,201,752
Capital assets (Note 3)	1,123,926	613,165
	$ 4,511,806	$ 3,814,917
LIABILITIES		
Current		
Accounts payable and accrued liabilities	$ 635,564	$ 936,981
Accrued employee entitlements	54,772	54,063
Deferred accreditation fees	1,070,580	573,085
	1,760,916	1,564,129
Long term		
Deferred revenue related to capital assets (Note 4)	124,856	314,405
Deferred government funding (Note 5)	622,806	298,760
Deferred revenue - Tenant improvement allowance (Note 6)	376,264	—
	1,123,926	613,165
	2,884,842	2,177,294
EQUITY OF CANADA		
Equity of Canada	1,626,964	1,637,623
	$ 4,511,806	$ 3,814,917

The accompanying notes form an integral part of these financial statements.

Approved by the Council:

The Vice-Chair

Executive Director

STATEMENT OF OPERATIONS AND EQUITY OF CANADA

	For the year ended March 31	
	2001	2000
Revenue		
Conformity Assessment accreditation fees	$ 3,164,349	$ 2,751,778
Royalties from sales of standards (Note 8)	556,012	530,107
WTO/NAFTA Enquiry Point	309,050	304,027
Standards Initiatives Program funding	—	1,234,714
Other	357,731	336,577
	4,387,142	5,157,203
Expenses (Note 9)		
Conformity Assessment	2,497,893	2,627,546
Information Services	375,411	419,732
WTO/NAFTA Enquiry Point	309,050	304,027
Standards Development	2,481,359	2,638,157
Intergovernmental Affairs and Trade	538,060	711,769
Management and Administrative Services	3,317,982	3,769,330
	9,519,755	10,470,561
Net loss before government funding	(5,132,613)	(5,313,358)
Government funding		
Parliamentary appropriation for operating expenses	4,925,095	5,132,924
Amortization of deferred government funding	196,859	198,046
	5,121,954	5,330,970
Net (Loss) Income	(10,659)	17,612
Equity of Canada at the beginning of the year	1,637,623	1,620,011
Equity of Canada at the end of the year	$ 1,626,964	$ 1,637,623

The accompanying notes form an integral part of these financial statements.

STATEMENT OF CASH FLOWS

	For the year ended March 31	
	2001	2000
Operating activities		
Net (Loss) Income	$ (10,659)	$ 17,612
Adjustment for non-cash items		
Amortization of capital assets	404,396	412,667
Amortization of deferred revenue related to capital assets	(189,549)	(214,621)
Amortization of deferred government funding	(196,859)	(198,046)
Amortization of tenant improvement allowance	(17,988)	—
	(10,659)	17,612
Changes in current liabilities and current assets other than cash	522,480	132,120
Cash flows from operating activities	511,821	149,732
Investing activities		
Additions to capital assets	(915,158)	(197,076)
Financing activities		
Funding for acquisition of capital assets		
Parliamentary appropriation	520,905	197,076
Tenant improvement allowance	394,253	—
	915,158	197,076
Increase in cash during the year	511,821	149,732
Cash at the beginning of the year	719,673	569,941
Cash at the end of the year	$ 1,231,494	$ 719,673

The accompanying notes form an integral part of these financial statements.

Notes to Financial Statements, March 31, 2001

1. AUTHORITY, OBJECTS, AND PROGRAMS

The Standards Council of Canada was created by Parliament as a corporation under the *Standards Council of Canada Act* in 1970 (revised, 1996) to be the national coordinating body for voluntary standardization. The Council is a Crown corporation named in Part I of Schedule III to the *Financial Administration Act*.

The mandate of the Council is to promote voluntary standardization in Canada, where standardization is not expressly provided for by law, in order to advance the national economy, support sustainable development, benefit the health, safety and welfare of workers and the public, assist and protect consumers, facilitate domestic and international trade and further international cooperation in relation to standardization.

In carrying out its mandate, the SCC performs the following activities:

- accrediting organizations engaged in standards development and conformity assessment;
- representing Canada's interests regionally and internationally through membership in the International Organization for Standardization (ISO), the International Electrotechnical Commission (IEC), the Pacific Area Standards Congress, the Pan American Standards Commission, the International Laboratory Accreditation Cooperation, the Pacific Accreditation Cooperation, the Inter-American Accreditation Cooperation and the International Accreditation Forum;
- overseeing and coordinating Canada's participation in international standardization work;
- approving National Standards of Canada;
- providing advice and assistance to the Government of Canada in the negotiation of standardization-related aspects of international trade and mutual recognition agreements;
- working with international and foreign standards bodies to develop standardization agreements that facilitate trade;
- fostering and promoting an understanding of the benefits and usage of standards and conformity assessment;
- collecting and distributing information on standards activities; and
- operating Canada's North American Free Trade Agreement and World Trade Organization enquiry points on behalf of the federal government.

2. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES

(a) Capital assets

Capital assets are recorded at cost and amortized on a straight-line basis over the estimated useful life of the assets as follows:

Furniture	5 years
Equipment	4 years
Leasehold improvements	term of the lease

(b) Revenues

Revenues from royalties from sales of standards, accreditation fees, and Standards Initiatives Program funding are recorded on an accrual basis in the year in which they are earned.

Recoveries of expenses in respect of an agreement for the operation of the World Trade Organization/North American Free Trade Agreement (WTO/NAFTA) Enquiry Point are recognized as revenue at the time the related expenses are incurred.

(c) Parliamentary appropriations

The Government of Canada provides funding to the Council. The portion of the parliamentary appropriation used to purchase depreciable capital assets is recorded as deferred government funding and amortized on the same basis and over the same periods as the related capital assets. The portion of the appropriation related to operations is recorded in the statement of operations in the year for which it was approved.

(d) Pension plan

Employees of the Council participate in the Public Service Superannuation Plan, administered by the Government of Canada. The Council matched these contributions equally for each employee, for the year in which services are rendered, until March 31, 2000. On April 1, 2000 the Council's share of contributions increased to $2.14 for each dollar the employee contributes. The Council's current year share of contributions is $359,629 (2000 - $158,751). These

contributions are recognized during the year in which services are rendered and represent the total pension obligations of the Council. The Council is not required under present legislation to make contributions with respect to actuarial deficiencies of the Public Service Superannuation Account.

3. CAPITAL ASSETS

	2001			2000
	Cost	Accumulated amortization	Net book value	Net book value
Furniture	$ 224,732	$ 36,681	$ 188,051	$ 3,147
Equipment	1,769,764	1,339,678	430,086	603,308
Leasehold improvements	530,129	24,340	505,789	6,710
	$ 2,524,625	$ 1,400,699	$ 1,123,926	$ 613,165

4. DEFERRED REVENUE RELATED TO CAPITAL ASSETS

The Council was awarded contracts by Industry Canada to manage various standards initiatives. Some of the contracts required the acquisition of capital assets. Amounts received pursuant to these contracts have been recorded as deferred revenue and are amortized to income on the same basis as the related capital assets.

Changes in the deferred revenue related to capital assets balance for the year are as follows:

	2001	2000
Balance at beginning of year	$ 314,405	$ 529,026
Less amounts amortized to revenue	189,549	214,621
Balance at end of year	$ 124,856	$ 314,405

5. DEFERRED GOVERNMENT FUNDING

Deferred government funding represents the unamortized portion of parliamentary appropriations used to purchase depreciable capital assets.

Changes in the deferred government funding balance are as follows:

	2001	2000
Balance at beginning of year	$ 298,760	$ 299,730
Add appropriations used to acquire depreciable capital assets	520,905	197,076
Less amortization	196,859	198,046
Balance at end of year	$ 622,806	$ 298,760

6. DEFERRED REVENUE – TENANT IMPROVEMENT ALLOWANCE

The Council has received $394,253 from the landlord to pay the cost of tenant improvements made to the office space it leases, beginning in July 2000. This amount has been recorded as deferred revenue and is being amortized to income over the duration of the lease.

Changes made to the balance of this account are as follows:

	2001	2000
Balance at beginning of year	—	—
Add amount received from the landlord	$394,253	—
Less amortization	17,989	—
Balance at end of year	$ 376,264	—

7. FINANCIAL INSTRUMENTS

Accounts receivable and accounts payable are incurred in the normal course of business. All are due on demand and are non-interest bearing. The carrying amounts of each approximate fair values because of their short maturity. There are no concentrations of accounts receivable with any one customer and, accordingly, no significant credit risk exists. At March 31, 2001, the Council had entered into foreign exchange contracts to purchase, on September 26, 2001, 477,103 Swiss Francs to pay the second half of its year 2001 membership dues to ISO and IEC. The prevailing rate of exchange in effect at the time of this transaction was 1 sfr: $0.9116.

8. ROYALTIES FROM SALES OF STANDARDS

As of April 1, 1998 the Council has outsourced the operation of the Standards Sales Service to an independent agent, for a five-year renewable term. The agreement requires the payment of royalties to the Council based on a revenue sharing of net sales, with an annual guaranteed minimum payment.

9. EXPENSES

	2001	2000
Salaries and employee benefits	$ 4,176,542	$ 3,737,445
Travel	1,334,433	1,380,879
Memberships in International Organizations	955,487	1,062,170
Professional and special services	924,817	1,843,372
Office accommodation	658,737	828,911
Amortization of capital assets	404,396	412,667
Publications and printing	332,700	457,278
Office supplies	151,609	101,945
Telecommunications and postage	143,673	191,071
Public relations	89,480	87,630
Meetings	72,121	135,108
Rental of office equipment	57,170	48,111
Other	218,590	183,974
	$ 9,519,755	$ 10,470,561

10. COMMITMENTS

The Council has entered into an agreement to lease office space for a fifteen-year term which commenced in July 2000. The future minimum annual rentals under this agreement, exclusive of operating expense and property tax, are as follows:

Starting in:	July 2001	$280,929
	July 2005	$299,975
	July 2010	$319,021

11. RELATED PARTY TRANSACTIONS

The Council is a component of the Government of Canada reporting entity and is therefore related to all departments, agencies, and Crown corporations. The Council enters into transactions with these entities in the normal course of business.

12. COMPARATIVE FIGURES

Certain figures for 2000 have been reclassified to conform to the presentation adopted this year.

Conseil canadien des normes
Standards Council of Canada

Rapport annuel
2000-2001

La Stratégie canadienne de normalisation : une première année achevée

Table des matières

Le Conseil canadien des normes 1

Poursuite des travaux entamés – *Hugh Krentz, vice-président* 2

Des bases nouvelles pour de nouveaux défis – *Peter Clark, directeur général* 4

Introduction 6

Les éléments clés de la Stratégie canadienne de normalisation

1. Participer à l'élaboration des normes internationales 7
2. Placer par ordre de priorité les activités de normalisation et leurs ressources 8
3. Suivre les innovations touchant les pratiques d'évaluation de la conformité 10
4. S'empresser de faire connaître le rôle des normes 14
5. Présenter les processus de normalisation comme complément nécessaire 16
6. Établir des mécanismes permettant d'orienter les activités de normalisation 17
7. Améliorer la capacité d'action du système et favoriser la participation 18
8. Établir des partenariats et des alliances stratégiques 19

Projets et réalisation 20

La structure 24

Les états financiers 26

Pour nous joindre...

Adresse : Conseil canadien des normes
270, rue Albert, bureau 200
Ottawa (Ontario) K1P 6N7
Téléphone : +1 613 238 3222
Télécopieur : +1 613 569 7808
Courriel : info@scc.ca
Site Web : http://www.ccn.ca

ISBN 0-920360-41-6
Ottawa, juin 2001

Imprimé sur papier recyclé et recyclable

Le Conseil canadien des normes

Société d'État fédérale, le Conseil canadien des normes (CCN) gère le Système national de normes (SNN) du Canada.

La normalisation consiste en l'élaboration et l'application des normes – des publications qui établissent les pratiques, les exigences techniques et les terminologies adoptées pour les produits, les services et les systèmes. Les normes permettent d'améliorer la qualité, la sécurité et l'efficacité des méthodes et des produits, et constituent un élément essentiel de la technologie, de l'innovation et du commerce.

Les activités du CCN sont réparties en trois grands domaines :

L'élaboration des normes

Le CCN accrédite les organismes qui élaborent les normes au Canada. Il approuve également comme Normes nationales du Canada les normes rédigées par ces organismes.

Sur la scène internationale, le CCN coordonne la participation du Canada aux travaux de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) et de la Commission électrotechnique internationale (CEI), deux des organismes de normalisation volontaire les plus importants du monde. Il encourage aussi au Canada l'adoption et l'application des normes internationales.

L'évaluation de la conformité

L'évaluation de la conformité est la pratique qui consiste à déterminer si un produit, un service ou un système répond aux exigences d'une norme donnée. Le CCN accrédite les organismes qui remplissent cette fonction, notamment les organismes de certification, les laboratoires d'essais et d'étalonnage, les organismes registraires de systèmes de management de la qualité (SMQ) ISO 9000, les organismes registraires de systèmes de management environnemental (SME) ISO 14000, ainsi que les organismes offrant aux auditeurs de SMQ et de SME cours de formation et certification.

Le commerce et les affaires intergouvernementales

Le CCN conseille les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux sur les questions relatives à la normalisation et à l'évaluation de la conformité en matière de commerce et de réglementation. Il participe aussi aux activités internationales de reconnaissance mutuelle visant à faciliter l'exportation des biens et services canadiens vers les marchés étrangers et prend part à des projets destinés à aider les pays en développement à élaborer leurs propres normes et systèmes d'évaluation de la conformité.

Le CCN diffuse l'information la plus récente et la plus complète qui soit sur les normes, les règlements techniques et l'évaluation de la conformité du Canada et du monde. Il est le Point d'information canadien de l'Organisation mondiale du commerce et de l'Accord de libre-échange nord-américain (OMC/ALENA).

Poursuite des travaux entamés

Hugh Krentz, vice-président

Il y a un an, le Conseil canadien des normes (CCN) entreprenait, aux côtés des autres membres du Système national de normes (SNN), la réalisation d'un projet d'envergure qu'il baptisa « Stratégie canadienne de normalisation » (SCN).

Lancée le 29 mars 2000, la SCN propose, pour le Canada, une conception plus coopérative et plus stratégique des travaux de normalisation. Elle présente objectifs prioritaires et plan d'action devant permettre à la normalisation de continuer à bien jouer son rôle, c'est-à-dire favoriser le bien-être social et économique des Canadiens au sein de l'économie mondiale. Au cours de l'année écoulée, le CCN et ses partenaires ont entrepris de mettre en œuvre les recommandations contenues dans la SCN.

C'est cette année que tombait le 30e anniversaire de la création du CCN, une occasion pour lui de faire le point sur les défis et les réalisations de ce passé.

Ces deux événements marquants donnent lieu à des comparaisons intéressantes. La SCN, conçue en fonction des récents changements survenus dans le domaine de la normalisation, établit pour le Canada une approche de la normalisation mieux orientée et mieux coordonnée. Ses objectifs de base sont cependant loin d'être nouveaux, puisque le CCN a déjà dû les réaliser au cours de la majeure partie de son existence. Ces objectifs font, pourrait-on dire, partie intégrante du processus de normalisation.

Sur la scène internationale, par exemple, la SCN met l'accent sur l'importance de la participation du Canada aux activités de normalisation ayant un impact sur l'élaboration des normes internationales et sur les systèmes internationaux d'évaluation de la conformité, participation qui elle-même facilite l'accès du Canada aux marchés mondiaux.

Un des facteurs à l'origine de la création du CCN : le fait que le Canada, compte tenu de sa superficie, ait relativement peu d'influence au sein des forums internationaux de normalisation tels que l'Organisation internationale de normalisation (ISO) et la Commission électrotechnique internationale (CEI). Sous le leadership du CCN, le Canada est devenu l'un des chefs de file de ces organisations. Sur la scène régionale, il participe aux travaux d'organisations de normalisation regroupant les Amériques et les pays côtiers du Pacifique.

Au tout début, le CCN s'est concentré sur la mise en place d'un

système d'accréditation des organismes canadiens d'évaluation de la conformité. La croissance des marchés mondiaux l'a amené par la suite à se tourner de plus en plus vers la scène internationale. L'un des changements les plus importants est l'élaboration graduelle de systèmes mondiaux d'accréditation. Le CCN, signataire des accords qui régissent l'établissement de ces systèmes, fournit aux entreprises canadiennes les outils et les renseignements dont elles ont besoin pour tirer parti de ces accords.

En outre, le système existant d'évaluation de la conformité des organismes de tierce partie accrédités se trouve confronté à de nouveaux défis, dont le désir d'établir de nouveaux systèmes associés aux produits à cycle de vie court et la faveur croissante accordée par

l'industrie à des mesures telles que la déclaration de conformité des fournisseurs. Le CCN suit l'évolution de la situation pour s'assurer que tout nouveau mécanisme proposé à cet égard répondra aux besoins de tous les intéressés.

La diffusion de l'information a toujours occupé une très grande place dans la mission du CCN. Si la nature de l'information sur les normes et les moyens utilisés pour la communiquer ont beaucoup évolué ces 30 dernières années, le besoin de mieux faire connaître et comprendre aux Canadiens ce qu'est la normalisation demeure le même. Ce besoin va d'ailleurs croissant, compte tenu de l'impact grandissant de la normalisation sur le bien-être social et économique du Canada.

Le CCN s'efforce de demeurer au Canada la source première de renseignements sur les normes et l'évaluation de la conformité. Il a, pour ce faire, recours à Internet, aux textes imprimés, aux présentations multimédias et à diverses formes de contacts pour communiquer avec les décideurs de tous les milieux de la société, soit directement, soit en passant par les organismes membres du SNN.

Le propos à l'origine de chaque création de norme s'est considérablement modifié depuis l'époque où les organismes de normalisation s'intéressaient, plus ou moins exclusivement, à des sujets techniques tels que la conception de ponts ferroviaires et la longueur et le filetage des vis. Ce processus s'est mis en marche dès le tout début de l'existence du CCN, au moment où l'on commençait à être conscients de la possibilité d'appliquer les normes à des sujets moins tangibles, la gestion de la qualité, par exemple.

De nos jours, l'influence des normes se fait sentir dans des domaines tels que l'environnement, la santé, la sécurité et la protection de la vie privée. Le CCN a déjà fait preuve de leadership dans les débats tenus sur ces questions tant au pays qu'à l'étranger. Tel que le prévoit la SCN, le CCN a entrepris l'élaboration de mécanismes susceptibles d'orienter les travaux de normalisation menés dans ces domaines tout comme dans des domaines nouveaux.

Un des premiers défis du CCN a été d'inciter les organismes très indépendants de normalisation et d'évaluation de la conformité à faire partie du SNN. Le CCN doit à nouveau relever le défi, car la SCN exige de lui qu'il rende ce système plus efficace et plus représentatif des gens, des entreprises, des organismes et des gouvernements visés par la normalisation.

Le CCN tâche actuellement de mieux former et soutenir les Canadiens qui participent à l'élaboration et à l'application des normes, et de mieux reconnaître leur mérite. Il s'efforce constamment de trouver de nouveaux partenaires et de resserrer les liens qu'il a déjà établis.

Le présent rapport offre une description détaillée des réalisations du CCN au cours du dernier exercice, présentées dans le contexte de la SCN. Un grand nombre d'entre elles ont préparé le terrain pour la mise en œuvre de cette Stratégie, un témoignage de la détermination du CCN à en faire une réussite.

Bien que le CCN soit responsable d'une grande partie des travaux de mise en œuvre de la SCN, les objectifs qui y figurent ne sauraient être réalisés sans les efforts soutenus de tous les intéressés canadiens. J'invite donc toutes ces personnes à se joindre au CCN pour poursuivre la mise en œuvre de la SCN, si bien entamée au cours de l'exercice financier 2000-2001.

Nota bene : Le mandat de présidente du Conseil canadien des normes confié à Linda Lusby a pris fin le 31 mars 2001. Hugh Krentz, vice-président du Conseil, occupe depuis la présidence par intérim. Au moment de la publication de ce rapport, on n'avait pas encore nommé de nouveau président.

Des bases nouvelles pour de nouveaux défis

Peter Clark, directeur général

Les chantiers exercent souvent une certaine fascination par le tintamarre qui s'en dégage et l'agitation qui les caractérise. On sent que quelque chose est sur le point de prendre forme.

Le Conseil canadien des normes (CCN) a connu une certaine excitation au cours de l'année financière 2000-2001, suscitée par l'agitation soudaine générée par les travaux de construction, au sens figuré comme au sens propre.

Le CCN a, au sens figuré, entrepris l'édification d'une nouvelle structure canadienne de normalisation, comme le prévoit la Stratégie canadienne de normalisation (SCN). Si les « fondations » de la normalisation et de l'évaluation de la conformité au Canada sont déjà solides, c'est au CCN et au Système national de normes (SNN) que le doit le pays. Au cours de l'exercice 2000-2001, le CCN a cherché à édifier sur les bases existantes une armature solide pour y placer cette nouvelle structure.

Comme dans le cas de toutes les constructions, celle de la Stratégie exigera la contribution d'une multitude de personnes au nombre desquelles figurent parmi les plus importantes, les gens et les organisations qui forment le SNN et les nombreux organismes gouvernementaux et non gouvernementaux et entreprises associés à la normalisation.

Le CCN resserre les liens qu'il a établis avec certains de ses partenaires, tels qu'Industrie Canada et le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, et développe des relations avec une diversité toujours plus grande de nouveaux partenaires.

Au nombre des relations importantes du CCN figurent les organismes d'évaluation de la conformité, plus de 300, qu'il a accrédités. L'organisme améliore constamment le service qu'il offre à ses clients pour leur permettre de toujours répondre au besoin grandissant de services d'évaluation de la conformité. Au cours de l'année, il a, par exemple, apporté un certain nombre de changements à son programme d'accréditation des laboratoires, en particulier dans sa structure tarifaire et préparé un nouveau document d'orientation. Comme les clients, bien mis au courant de ces changements avant leur entrée en vigueur, les ont acceptés, on a pu sans trop d'opposition les mettre en œuvre à la date prévue. Le CCN se rapproche ainsi pour ce programme du recouvrement intégral des coûts.

Une manifestation, moins officielle mais plus évidente encore peut-être, de la satisfaction exprimée par la clientèle au sujet des programmes d'accréditation du Conseil du CCN est le fait que ces derniers ne cessent de se développer. Sur une période de 18 mois, le programme d'accréditation des laboratoires a

connu un accroissement de près de 20 pour cent. On remarque également que les programmes d'accréditation des registraires de SMQ et de certification se sont développés considérablement.

Plusieurs milliers de Canadiens participent aux travaux du SNN au sein de comités d'élaboration de normes, de programmes d'évaluation de la conformité et de comités consultatifs. Pour installer les bonnes personnes au bon endroit, s'assurer qu'elles disposent des bons outils et reçoivent la formation et la motivation nécessaires pour servir le Canada dans ses besoins de normalisation, il est indispensable de « soigner » cette ressource précieuse. Le programme des bénévoles, en majeure partie élaboré au cours de l'année 2000-2001 et qui devrait être dévoilé au cours de la nouvelle année financière, est conçu pour apporter de nombreuses améliorations aux activités de recrutement, de formation et de reconnaissance.

Le CCN continue à élargir la gamme des produits et services offerts aux Canadiens dans le domaine de la normalisation. Il a en effet publié un rapport, le seul de son espèce, sur l'expérience des normes ISO 9000, ISO 14000 et QS-9000 au Canada, qu'il a intitulé *Normes des systèmes de management : Où nous en sommes.* Fondé sur une étude menée à l'échelle nationale auprès d'organismes susceptibles d'avoir recours à ces normes, ce rapport s'est très bien vendu et a valu au CCN des commentaires favorables dans plusieurs publications spécialisées de l'industrie.

Ce rapport a également été le premier document disponible dans la nouvelle boutique électronique du site Web du CCN. Grâce à cette boutique, le site est maintenant pour le CCN une source possible de revenu grâce à la vente de produits d'information tels que les rapports de recherche spécialisée. L'organisme prépare en ce moment plusieurs produits de ce genre, dont la mise en marché est prévue en 2001-2002.

La construction à proprement parler a eu lieu en début d'exercice. Le CCN s'était en effet installé dans de nouveaux locaux, désireux qu'il était de procurer au personnel un nouveau cadre de travail, plus pratique et moins coûteux. Il a fallu, bien sûr, remettre à neuf ces locaux en les adaptant à ses besoins. Et, comme c'est souvent le cas, nous avons emménagé avant la fin des travaux.

Le site Web du CCN a été en grande partie reconçu au cours de l'année, revêtant un aspect tout nouveau, plus pratique et riche de nouvelles rubriques.

Au cours de l'année 2000-2001, le CCN a réalisé un sondage sur la satisfaction de la clientèle. Ce sondage visait ses principaux clients, notamment les visiteurs de son site Web, les clients du Service de recherche et d'information et du Point d'information et ceux des programmes d'accréditation du CCN. On a ainsi recueilli de nombreux renseignements sur les besoins et le degré de satisfaction des clients (élevé en général), qui serviront au CCN dans l'amélioration de ses services. On envisage de faire de nouveaux sondages en 2001-2002.

Au sein de l'organisme, le CCN a en outre entrepris, au cours de l'année écoulée, de doter ses ressources humaines d'une nouvelle structure, plus définie. Il a mis en place un nouveau système de rémunération et de gestion du rendement, dans le cadre duquel sont clairement établis les objectifs de rendement de chaque employé pour la durée de l'exercice. Ce système est la base d'une nouvelle formule qui permettra de recruter des employés au rendement exceptionnel et qui ne seront pas enclins à quitter le CCN.

L'organisme s'est attelé à consolider ses bases en engageant une responsable à temps plein de la qualité. Cette personne, qui relève du directeur général, est chargée de veiller au maintien et à l'amélioration constante du système de management de la qualité (SMQ) de l'organisme, responsabilité autrefois assumée à temps partiel par un autre employé. Outre le fait qu'il aide le CCN à mener à bien ses tâches avec logique et efficacité, ce système lui permettra de conclure un certain nombre d'accords de reconnaissance mutuelle avec ses homologues du monde entier.

Après avoir procédé au lancement de la Stratégie canadienne de normalisation, le CCN a soigneusement évalué sa capacité à bien remplir le mandat qui lui a été confié dans le cadre de cette stratégie. Cette évaluation lui a révélé qu'il ne disposait pas des ressources dont il avait besoin pour mener à bien tous les travaux de mise en œuvre de la SCN. Il a donc fait auprès du Conseil du Trésor une demande d'augmentation du crédit parlementaire qui lui est accordé. À la fin de l'année financière, le CCN n'avait pas encore reçu de réponse.

Cette édification n'est pas encore terminée, mais elle est, assurément, bien entamée. À la fin de l'exercice financier 2000-2001, prenait forme la nouvelle structure de normalisation du Canada. Édifiée sur les bases solides que constituent le CCN et le SNN et enfantée par la Stratégie canadienne de normalisation, elle est appelée à exister durant de nombreuses années encore.

Introduction

Les éléments clés de la Stratégie canadienne de normalisation

Pour le Conseil canadien des normes (CCN), l'année financière a été une période de transition : la dernière année de réalisation de son ambitieux Plan stratégique triennal et la première année de mise en œuvre de la Stratégie canadienne de normalisation (SCN).

La SCN, dont le lancement a eu lieu le 29 mars 2000, est pour le Canada le schéma directeur de sa future structure de normalisation. C'est un document d'orientation et de direction qui propose un moyen de recourir à la normalisation pour améliorer le bien-être social et économique des Canadiens au sein de l'économie mondiale.

La SCN comporte huit éléments clés, lesquels correspondent aux objectifs et aux mesures que les intéressés du domaine de la normalisation et de l'évaluation de la conformité ont estimé essentiels à l'ensemble du Système national de normes (SNN). Ses 23 propositions initiales de mise en œuvre constituent le cadre précis et concret nécessaire pour lui donner forme.

Le CCN a entrepris tous ces travaux pour s'adapter aux changements survenus dans le domaine de la normalisation. Ce domaine subit l'influence de facteurs tels que la mondialisation, les préoccupations croissantes suscitées par les problèmes environnementaux et l'évolution du rôle des gouvernements.

La SCN a été conçue pour aider le Canada à y parvenir. Sans lui indiquer de changement radical d'orientation, elle se contente de lui suggérer d'aborder d'une façon nouvelle, mieux ciblée et mieux coordonnée, un grand nombre des activités qui sont déjà celles des intéressés.

Par conséquent, beaucoup de travaux et de projets menés par le CCN – dont ceux entrepris depuis sa création il y a 30 ans – correspondent aux objectifs de la SCN, bien que n'ayant pas été précisés dans la Stratégie ni dans son plan de mise en œuvre.

Reconnaissant l'importance de la SCN, nous nous sommes appuyés sur la structure de ses huit éléments clés pour rédiger le présent rapport. Les activités et les réalisations de l'année écoulée sont décrites sous l'élément de la SCN, devenu titre, auquel elles s'apparentent le mieux.

Précisons que si la SCN est le centre d'un grand nombre des activités décrites dans le présent rapport, l'objet de ce document n'est pas de faire le point sur la mise en œuvre de la Stratégie en soi. Le CCN est certes un acteur important, mais c'est bien le SNN dans son ensemble qui est chargé de mettre en œuvre la SCN. Il n'est pas question ici, répétons-le, de présenter un rapport d'étape général sur les objectifs prévus dans la Stratégie. La section « Projets et réalisation » du Rapport (voir page 20) présente un résumé des travaux réalisés par le CCN pour soutenir le plan de mise en œuvre.

Pour en savoir plus sur la SCN et sa mise en œuvre, visitez le site Web du CCN à http://www.ccn.ca ou communiquez directement avec le CCN (à partir des coordonnées fournies sur la face intérieure du plat recto).

Élément nº 1 :

Participer à l'élaboration des normes internationales et avoir le plus souvent possible recours à des normes adoptées ou adaptées à partir de normes acceptées dans le monde

Dans le contexte actuel de la mondialisation, les normes internationales contribuent à présent grandement à la prospérité sociale et économique des particuliers, des entreprises et des pays. Bien définies et largement appliquées, elles font progresser le commerce et ouvrent aux entreprises canadiennes de nouveaux marchés étrangers. Acceptées et harmonisées à l'échelle internationale, les normes qui touchent les questions sociales et d'intérêt public, en particulier celles liées à la protection de la vie privée, la préservation de l'environnement et l'amélioration de la santé et de la sécurité, façonnent le monde et la société dans lesquels nous vivons.

Sous l'égide du CCN, quelque 3 000 Canadiens participent aux travaux de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) et de la Commission électrotechnique internationale (CEI), deux des organisations mondiales de normalisation les plus importantes. Le Canada est membre participant de 151 comités techniques de l'ISO et de la CEI, de 270 sous-comités et d'un certain nombre de groupes de travail appartenant à de nombreux domaines importants sur le plan social et économique, par exemple les technologies de l'information, l'énergie, l'exploitation minière et les minéraux ainsi que les soins de santé et l'environnement.

Le Canada ne se contente pas de participer à ces travaux, il y joue un rôle de leader. Au cours de l'année, plusieurs Canadiens ont fait partie, à l'ISO et à la CEI, de groupes de gestion et de comités chargés de l'élaboration d'orientations politiques, en particulier le Bureau de gestion technique de l'ISO et ses comités pour l'évaluation de la conformité (CASCO), pour la politique en matière de consommation (COPOLCO) et pour les questions relatives aux pays en développement (DEVCO), et le Conseil de direction et le Comité d'action de la CEI.

Notre pays joue aussi un rôle de leader dans les travaux techniques de ces deux organisations. Par exemple, ce sont des Canadiens qui occupent les sièges de président et de secrétaire du comité technique TC 176 de l'ISO (Management et assurance de la qualité), responsable des normes mondialement reconnues de la série ISO 9000 sur les systèmes de management de la qualité. Le TC 176 a, cette année, achevé et publié la nouvelle version « 2000 » des normes maîtresses de la série. Il a révisé ces normes pour les rendre plus faciles à comprendre et

Leader mondial

Le Canada joue un rôle de premier plan dans le domaine de la normalisation internationale. Les Canadiens ne se contentent pas de siéger à titre de présidents ou de secrétaires des comités techniques ci-dessous, ils dirigent plus de 100 sous-comités et groupes de travail de l'Organisation internationale de normalisation (ISO), de la Commission électrotechnique internationale (CEI) et de leur comité technique mixte sur les technologies de l'information (ISO/CEI JTC 1).

Comme ce tableau l'indique, le Canada concentre au sein des comités techniques ses efforts de leadership dans des domaines connexes à ses secteurs d'activités prioritaires, notamment la sécurité, les ressources naturelles, ISO 9000 et ISO 14000 et les nouvelles technologies.

Comité technique	Siège de président	Siège de secrétaire
ISO		
Papier, cartons et pâtes (TC 6)	•	•
Art dentaire (TC 106)	•	
Nickel et alliages de nickel (TC 155)	•	•
Structures en bois (TC 165)	•	•
Management et assurance de la qualité (TC 176)	•	•
Technologies de l'hydrogène (TC 197)	•	•
Management environnemental (TC 207)	•	•
CEI		
Turbines hydrauliques (CE 4)	•	•
Conducteurs pour lignes aériennes (CE 7)	•	
Techniques des essais à haute tension (CE 42)		•
Travaux sous tension (CE 78)		•
Essais relatifs aux risques du feu (CE 89)		•
Systèmes d'isolation électrique (CE 98)	•	
Technologies des piles à combustible (CE 105)	•	
Méthodes d'évaluation des champs électriques, magnétiques et électromagnétiques en relation avec l'exposition humaine (CE 106)		•

à appliquer, en particulier lorsqu'on les met en œuvre avec un système de management environnemental ISO 14000.

L'ISO et la CEI sont résolues à moderniser leurs processus et leurs produits et sont, dans cette entreprise, aidées par le Canada. Le CCN et CSA International ont, en janvier, parrainé une journée d'étude ayant pour but d'élaborer le premier Accord technique industriel (ITA) de l'ISO. C'est l'un des nouveaux types de documents destinés à fournir aux intéressés des lignes directrices techniques dans un délai plus court que ne le permet habituellement le processus officiel de l'ISO. Cette journée d'étude réunissait 135 professionnels de la santé, parmi lesquels des fournisseurs de soins de santé, des consultants, des organismes d'accréditation, des représentants des gouvernements et des tiers payeurs, qui ont mis au point un document d'orientation longtemps attendu sur l'application des normes ISO 9000 dans le secteur de la santé.

Le Canada s'est érigé en leader pour mettre en évidence dans les normes de la CEI la clause « dans certains pays » et en favoriser le recours. Cette clause permet d'insérer dans ces normes des exigences tenant compte de la situation prévalant dans certains pays et facilite, par le fait même, l'acceptation dans les pays dont les règlements font référence aux normes de la CEI des produits fabriqués dans ces derniers.

Les Normes nationales du Canada (NNC) se rapprochent de plus en plus des normes étrangères et internationales, donnant à l'industrie canadienne l'assurance de pouvoir mettre au point des produits qui seront bien reçus dans les marchés mondiaux. Parmi les NNC approuvées par le CCN au cours de l'année, il y en a 156 sur 199 qui sont identiques à des normes régionales ou internationales ou s'en inspirent.

Élément clé n° 2 :

Placer par ordre de priorité les activités de normalisation et leurs ressources en les présentant en trois points importants :
• celui des questions de la santé, de la sécurité et de l'environnement ou autres questions auxquelles s'intéressent particulièrement les Canadiens
• celui des secteurs commerciaux qui comportent des avantages possibles pour le Canada
• celui de l'harmonisation des normes là où elle est nécessaire, en particulier au sein des marchés nord-américains

Participer aux activités de normalisation peut être coûteux et exiger beaucoup de temps. C'est pourquoi les Canadiens doivent consacrer efforts et ressources aux domaines qui présentent le plus d'avantages existants et possibles. Tous les forums internationaux de normalisation demeureront importants pour les intéressés de nombreux secteurs de notre économie. Ceux associés à l'ALENA sont sans conteste de première priorité dans les projets canadiens de normalisation.

Dans l'établissement des priorités en matière d'activités de normalisation, l'analyse courante de la circulation commerciale des produits et des services canadiens, et l'analyse des marchés, il faut tenir compte de la concurrence et des occasions commerciales. De la même façon, les Canadiens doivent se concentrer sur les questions pour lesquelles les aspects social, environnemental et touchant la santé et la sécurité sont pour eux d'un intérêt particulier, et sur les « marchés à créneaux » dans lesquels les travaux de normalisation sont susceptibles d'être particulièrement fructueux.

Nous coordonnons actuellement, par exemple, les travaux de normalisation dans le domaine de la sécurité électrique pour pouvoir faire un usage efficace des rares ressources dont nous disposons et élaborer des politiques et prises de position cohérentes. De ce côté, un certain nombre de comités du CCN, CSA International et les Laboratoires des assureurs du Canada (ULC) se sont entendus pour travailler ensemble au sein du Comité national du Canada de la CEI (CNC/CEI). Dans le domaine technique, CSA International poursuit la restructuration de ses comités d'élaboration de normes, de façon à les faire correspondre à la structure des comités de la CEI et du Council for the Harmonization of Electrotechnical Standardization of the Nations of the Americas (CANENA). Les Canadiens pourront ainsi discuter, à la même table, de questions d'ordre national, régional et international.

Pour harmoniser les exigences, les organismes de normalisation devront reconnaître les différences importantes qui existent parfois dans

le monde entre les pratiques et les technologies. La CEI a, par exemple, accepté récemment une recommandation que lui a faite le Global Relevance Task Force d'accorder dans ses normes le même statut aux exigences essentielles, qui varient selon les différentes régions du monde. Le Canada a joué un rôle clé dans cet effort important : il a animé le groupe d'étude.

Les questions de santé et de sécurité ont toujours été importantes au sein du programme d'accréditation des laboratoires. Bon nombre de domaines de spécialité de programme existants et nouveaux, dans le cadre desquels le CCN accorde son accréditation, traitent de la capacité des laboratoires à réaliser des essais dont les résultats touchent directement la santé et la sécurité des Canadiens.

Certains d'entre eux sont, par exemple, inquiets des effets que pourraient avoir les médicaments absorbés par le bétail sur les êtres humains qui en consomment le lait, la viande ou les œufs. Au cours de l'année 2000-2001, le CCN a accrédité son premier laboratoire dans le cadre du programme conçu pour les laboratoires qui élaborent et évaluent les méthodes d'essai et réalisent des essais spéciaux. Il s'agit du Centre de détection de résidus médicamenteux vétérinaires de l'Agence canadienne d'inspection des aliments, qui met au point et réalise des essais visant à déceler la présence de traces de médicaments à usage vétérinaire dans les tissus et produits d'origine animale.

En outre, certains Canadiens se demandent si les procédés utilisés par les laboratoires judiciaires – par exemple les tests d'empreintes génétiques (ADN) – sont suffisamment fiables pour être utilisés devant les tribunaux civils et criminels. Le CCN et la Société canadienne des sciences judiciaires (SCSJ) ont élaboré ensemble un programme d'accréditation des laboratoires judiciaires. Le premier d'entre eux a été accrédité au cours de l'année 2000-2001 et plusieurs autres ont présenté une demande d'accréditation.

Le nouveau programme d'accréditation du CCN dans le domaine de l'aménagement forestier durable (AFD) témoigne aussi de ses priorités. Les produits forestiers sont un secteur d'activité important au Canada. Selon Statistique Canada, les exportations de produits forestiers se chiffraient en l'an 2000 à quelque 41 milliards de dollars, soit environ 10 pour cent de la valeur totale des exportations canadiennes. Les conditions dans lesquelles les arbres sont cultivés, coupés et transformés, ainsi que le renouvellement forestier, font désormais partie des questions environnementales tant au Canada qu'ailleurs dans le monde.

Dans le cadre du programme AFD, les organismes registraires accrédités de systèmes de management environnemental (SME) peuvent enregistrer les entreprises forestières qui respectent la NNC intitulée CAN/CSA-Z809-96, *Aménagement forestier durable : un document-guide*. À la fin de l'année, le CCN avait ainsi accrédité deux registraires de SME et reçu une troisième demande, actuellement à l'étude. Au Canada, près de la moitié de la coupe annuelle autorisée est maintenant régie soit par cette norme, soit au moyen d'un SME enregistré selon ISO 14001.

Le réchauffement climatique fait partie des préoccupations environnementales des Canadiens. Le CCN participe aux travaux nationaux et internationaux de normalisation qui visent à apporter une solution à ce problème. CSA International assume, au nom du CCN, le secrétariat du groupe de travail spécial de l'ISO sur les changements climatiques, groupe qui a pour mandat d'envisager une façon de recourir aux normes et guides de l'ISO, actuels et nouveaux, pour solutionner ce problème. Le CCN de son côté envisage un moyen d'utiliser ses programmes d'accréditation des organismes d'évaluation de la conformité pour soutenir les projets du Canada en matière de mesure et de vérification des émissions de gaz à effet de serre.

Le principal partenaire commercial du Canada est, bien sûr, les États-Unis. Il existe aussi d'importants échanges commerciaux – offrant de multiples possibilités – entre le Canada et les autres pays d'Amérique du Nord, d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud, et les pays côtiers du Pacifique, des échanges rendus possibles par le biais de projets tels que la proposition de Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA).

Le CCN participe activement aux travaux d'un certain nombre d'organisations de normalisation et d'évaluation de la conformité ayant compétence dans ces régions, parmi lesquelles figurent la Commission panaméricaine des normes techniques

(COPANT), le Pacific Area Standards Congress (PASC) et la Pacific Accreditation Cooperation (PAC). Il y exerce une certaine influence. Ces organisations rassemblent les organismes de normalisation et d'évaluation de la conformité qui désirent discuter de préoccupations communes, partager expérience et connaissances, et favoriser l'harmonisation des méthodes de normalisation.

Le Canada joue un rôle de leader au sein d'un grand nombre de ces forums. À preuve, la nomination à la présidence de la COPANT de Linda Lusby, dont le mandat de présidente du CCN a pris fin avec l'exercice 2000-2001.

La CEI est un autre forum qui donne au CCN l'occasion de resserrer ses liens avec les partenaires commerciaux régionaux du Canada. Notre pays est membre du groupe directeur Asie-Pacifique de la CEI, au sein duquel les pays développés et en développement de cette région adoptent une position commune sur les questions à présenter aux comités chargés de la gestion et de l'établissement des politiques de la CEI. En outre, les comités nationaux du Canada, des États-Unis et du Mexique associés à la CEI travaillent régulièrement ensemble, une forme de partenariat appelée à s'étendre aux autres pays membres de la CEI qui feront partie de la ZLEA.

Également au nombre des priorités canadiennes en matière de commerce : l'aide accordée par le Canada aux pays en développement pour leur permettre d'améliorer leurs capacités commerciales et de tirer pleinement parti de la mondialisation. En grande partie grâce à l'harmonisation des normes et l'évaluation de la conformité, les pays en développement peuvent accéder plus facilement aux marchés et au transfert des technologies. Le CCN accorde depuis un certain nombre d'années une aide technique aux pays en développement, soit seul, soit par l'intermédiaire d'organismes de normalisation régionaux et internationaux, de l'Organisation de coopération économique Asie-Pacifique (APEC) et de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Il cherche actuellement à se faire plus entreprenant et choisit une démarche mieux coordonnée pour favoriser la réalisation des objectifs du Canada en matière de développement et de commerce. Au cours de l'année 2000-2001, le CCN a, par exemple, joué un rôle plus actif au sein du Comité de l'ISO pour les questions relatives aux pays en développement (DEVCO) et ce, à travers le comité consultatif canadien sur le DEVCO qu'il a établi.

Élément clé n° 3 :

Suivre les innovations touchant les pratiques d'évaluation de la conformité, les évaluer et s'empresser de négocier de nouvelles ententes internationales bénéfiques pour le Canada

Avant d'aborder les innovations apparues dans les pratiques d'évaluation de la conformité, il est de mise d'explorer un peu le passé pour y suivre l'évolution de ces pratiques. Le concept d'évaluation de la conformité, fondé tout d'abord sur des évaluations de tierce partie, c'est-à-dire réalisées par ceux et celles qui ne tirent aucun avantage des résultats, est accepté partout dans le monde. Le Canada s'est fait le leader de l'élaboration des normes des systèmes de management mises au point tout d'abord pour la qualité puis pour l'environnement.

Le CASCO, groupe d'évaluation de la conformité de l'ISO, a, au cours des ans, élaboré une série de guides et, plus récemment, de normes destinés aux laboratoires d'essais, aux organismes de certification de produits, aux organismes d'inspection et aux organismes d'enregistrement (certification) des systèmes de management pour leur servir de perspective commune d'évaluation de la conformité. Les organisations de normalisation, telles que le Conseil canadien des normes, qui sont également des organismes d'accréditation, ont participé directement aux travaux du CASCO tout en assumant le secrétariat des comités responsables des normes ISO 9000 et ISO 14000. Ces documents du CASCO constituent la base d'un certain nombre d'accords de reconnaissance internationale, dont il est question plus loin dans le présent rapport. Plus près de nous, le Canada joue un rôle important au sein des groupes de travail du CASCO. Il anime notamment le groupe de travail chargé de la révision du code de bonne pratique de l'ISO et de la CEI en matière d'évaluation de la conformité. Le CASCO révise aussi les critères destinés aux organismes d'accréditation, aux registraires de systèmes de management et aux auditeurs de SMQ et de SME.

Il y a quelques années, il est devenu clairement possible, grâce à un protocole d'entente signé entre les organismes d'enregistrement, de parvenir à une approche plus internationale de l'évaluation de la conformité pour favoriser plus largement la reconnaissance de la clientèle. Comme de nombreux registraires tentaient d'établir des partenariats partout dans le monde, ce processus faisait double emploi. Un registraire canadien avait en effet conclu des protocoles d'entente avec une trentaine d'autres, dont beaucoup appartenaient à des régions éloignées. C'est ce qui a poussé les organismes d'accréditation à envisager de conclure des ententes susceptibles de lier entre eux les organismes registraires, cette approche se révélant plus pratique que celle des protocoles d'entente bilatéraux. C'est pourquoi, on a créé l'International Accreditation Forum (IAF). L'accroissement du volume des échanges établis entre les régions risque d'entraîner la répétition inutile (et coûteuse) des évaluations de la conformité. Les organismes d'accréditation ont entrepris de régler ce problème. Le fait que l'IAF ait songé à établir une infrastructure internationale d'accréditation a amené la Coopération internationale sur l'agrément des laboratoires d'essais (ILAC), fondée à la fin des années 70, à reconsidérer son approche dans ce domaine.

L'IAF et l'ILAC ont mis au point un ensemble complet de documents d'orientation et de protocoles combinés aux guides et aux normes du CASCO et visant à aider les organismes d'accréditation à mieux servir leur clientèle à l'échelle mondiale et d'une manière plus cohérente. Parallèlement à ces travaux, plusieurs organismes régionaux ont pris naissance en Europe, en Asie-Pacifique et dans les Amériques, et peut-être même maintenant en Afrique et au Moyen-Orient. Ils aident les organismes d'accréditation de leur région, tout en étant liés aux autres régions par le truchement de la reconnaissance de l'IAF et de l'ILAC.

Ces projets menés dans le domaine de l'évaluation de la conformité ont tous été prévus pour favoriser les échanges commerciaux entre les pays. L'un des rôles importants du CCN est de prendre part à l'élaboration et à la mise en œuvre des accords de reconnaissance mutuelle (ARM) inter-gouvernements. Parmi les accords commerciaux les plus dignes d'intérêt figurent trois ARM étroitement liés conclus entre le Canada et l'Union européenne (UE), l'Association européenne de libre-échange (AELE) et la Suisse. En tant qu'accréditeur canadien des organismes de certification, le CCN continue de jouer un rôle primordial dans la mise en œuvre actuelle des annexes sur la sécurité-électricité de ces ententes. Tout porte à croire que le CCN participera de diverses façons à l'Accord de libre-échange des Amériques conclu avec l'Amérique latine et les Grandes Antilles.

Les ententes bilatérales et multilatérales, telles que les ARM, conclues avec les organismes d'accréditation ou par ces derniers ont permis de s'attaquer au sein de certains marchés aux problèmes mentionnés plus haut en réduisant au minimum les procédures d'évaluation

Une ressource qui croît en nombre

Pour tirer parti d'un marché mondial en pleine expansion, l'industrie canadienne doit prouver la conformité aux normes de ses produits et services. On exige de plus en plus le recours à des méthodes d'évaluation de la conformité reconnues à l'échelle internationale. C'est pourquoi le nombre d'organismes d'évaluation de la conformité accrédités par le CCN s'accroît régulièrement au fil des ans.

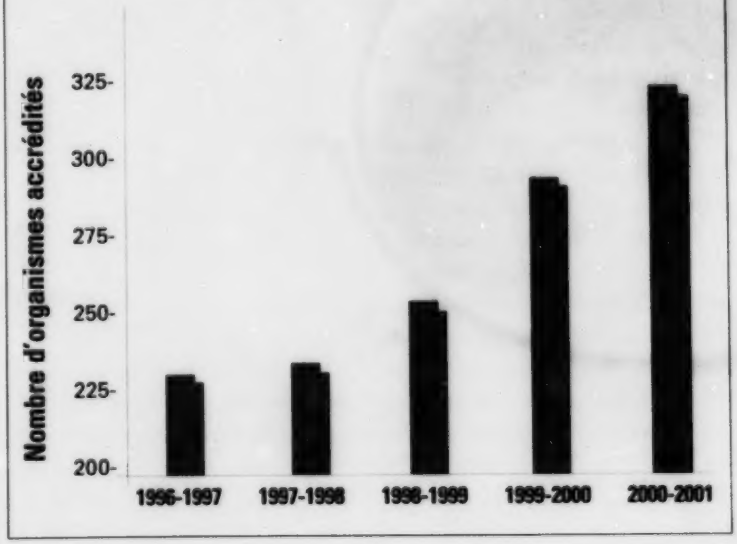

de la conformité, donc les coûts et le temps d'exécution, et en multipliant les occasions commerciales. Le CCN est signataire de l'accord de reconnaissance multilatérale (AML) sur les systèmes de management de la qualité de la PAC et de l'ARM de l'Asia Pacific Laboratory Accreditation Cooperation (APLAC) pour l'accréditation des laboratoires d'essais et d'étalonnage. La conclusion de ces ententes a donné au CCN l'occasion de signer également les ARM et les AML de l'IAF et de l'ILAC. Tous les ARM d'accréditation ont été préparés après un examen approfondi réalisé par les pairs.

Le but ultime de l'IAF et de l'ILAC est de permettre une reconnaissance mutuelle menant à l'acceptation partout dans le monde d'un seul essai et d'une seule certification par produit ou service. Cependant, le processus de reconnaissance internationale prend du temps, puisqu'il exige que soit tout d'abord établie une certaine confiance entre les organisations et entre les cultures.

Les Canadiens peuvent tirer parti de ces accords, et d'autres du genre, grâce aux programmes d'accréditation des organismes d'évaluation de la conformité du CCN. L'acceptation de ce dernier au sein de ces ententes a été notamment rendue possible grâce au recours à des procédures et lignes directrices d'accréditation reconnues dans le monde. Au cours de l'année 2000-2001, le CCN a adopté les nouveaux Guides ISO/CEI 65 et 66 qui servent à présent de base à ses programmes d'accréditation, le premier pour les organismes de certification de produits, le second pour les registraires de SME. Il a également poursuivi la mise en œuvre de la nouvelle norme ISO/CEI 17025 pour l'accréditation des laboratoires. Grâce à l'adoption de ces nouvelles prescriptions, le CCN pourra faire partie de divers ARM, existants ou en préparation. Il utilise en outre le Guide ISO/CEI 62 dans le cadre de son programme d'accréditation des organismes registraires de SMQ, ce qui lui permet de faire partie d'ARM dans ce domaine.

Au moment où l'on préparait ces ententes d'accréditation, étaient envisagés d'autres mécanismes visant à répondre à ce que nombreux estimaient être plus urgent pour acquérir la reconnaissance dans certains secteurs de produits, en particulier ceux à cycle de vie court. On a mis au point et accepté des procédés d'évaluation moins officiels, à savoir l'autodéclaration et la qualification des fournisseurs.

A été élaborée une autre méthode de reconnaissance des produits pour les organismes de certification, au sein desquels l'examen par les pairs rend possible l'acceptation mutuelle des résultats d'essais. La CEI a prévu trois systèmes d'évaluation de la conformité : le Système d'essais de conformité aux normes de sécurité de l'équipement électrique (IECEE – OC), le Système d'assurance de la qualité des composants électroniques (IECQ) et la Méthode pour la certification de conformité aux normes des matériels électriques destinés à fonctionner en atmosphère explosive (IECEx). La participation du Canada a été essentielle dans l'élaboration et la mise en œuvre de ces systèmes. Le pays y est, cette année, pour une très grande part dans la décision de la CEI de faire entrer dans ces systèmes les États non membres de cette organisation.

Ces deux mécanismes sont autant l'un que l'autre conçus pour une clientèle particulière, et ils fonctionnent bien.

Reprenons l'idée des ARM d'accréditation (pour les distinguer des ententes liées au commerce). L'un des plus importants d'entre eux, élaboré par l'IAF, est l'accord de reconnaissance multilatérale conclu entre les membres d'organismes d'accréditation pour les systèmes de management de la qualité (SMQ) ISO 9000. Le CCN est à la fois signataire de cet accord et de son équivalent régional, l'accord multilatéral de la Pacific Accreditation Cooperation (PAC).

Au cours de l'année écoulée, l'IAF et la PAC ont accepté l'entrée de nouveaux signataires dans leurs ententes et entrepris d'y intégrer l'accréditation des registraires de systèmes de management environnemental (SME) ISO 14000 et celle des organismes de certification de produits. Le CCN a demandé à faire partie de l'accord de la PAC sur les SME et compte être au cours de l'année l'un des signataires de l'accord sur la certification de produits.

À la fin de l'année, le CCN a signé deux ARM entre organismes d'accréditation des laboratoires. Au terme d'une évaluation complète de ses méthodes, il est devenu, au cours de l'été, le 13e signataire de l'ARM de l'APLAC. Il a ainsi pu, dès novembre, faire partie des

36 organismes signataires de l'ARM élaboré par l'ILAC. En signant ces deux accords, le CCN espère, grâce à une meilleure acceptation à l'échelle internationale des résultats d'essais réalisés au Canada, donner ainsi, aux yeux des laboratoires participants et de leurs clients, plus de valeur à son programme d'accréditation.

L'accord bilatéral de reconnaissance mutuelle sur l'accréditation des laboratoires négocié entre le CCN et la U.S. National Cooperation for Laboratory Accreditation (NACLA) devrait mener à une acceptation plus générale de ces résultats. Cet accord était en négociation à la fin de l'année et devrait être signé au début de la nouvelle.

D'autres organisations régionales préparent actuellement des ARM. Au cours de l'année 2000-2001, le CCN est devenu membre à part entière de l'Interamerican Accreditation Cooperation (IAAC). Cette dernière élabore pour les pays d'Amérique du Nord, d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud un ARM ISO 9000 qui leur permettrait de faire partie de l'ARM de l'IAF. Un ARM pour les organismes d'accréditation des laboratoires d'essais et d'étalonnage est également en préparation. Le CCN contribue aussi aux travaux de négociation de l'ARM menés par le Groupe de travail de l'IAAC chargé de l'élaboration de ces ententes.

Ainsi que nous l'avons mentionné plus haut, ce qui a rendu possible la conclusion de ces accords, c'est l'adoption par les pays participants de critères et méthodes élaborés au sein du Comité de l'ISO pour l'évaluation de la conformité (CASCO) reconnus dans le monde, et les protocoles correspondants adoptés par l'IAF et l'ILAC. Le Canada joue un rôle important au sein des groupes de travail du CASCO. Il anime en particulier le groupe de travail qui révise le Code de bonne pratique ISO/CEI pour l'évaluation de la conformité. Le CASCO prépare des critères pour les organismes d'accréditation, les registraires de systèmes de management et les auditeurs de SMQ et de SME.

À mesure que le commerce international prend de l'importance au Canada, un nombre croissant d'organismes d'évaluation de la conformité étrangers souhaitent se faire accréditer dans ce pays pour pouvoir offrir leurs services aux clients désireux de vendre leurs produits et leurs services au Canada, prouver qu'ils participent aux programmes canadiens d'accréditation, obtenir l'accréditation des pays où il n'existe pas d'organismes ni de programmes d'accréditation ou répondre aux exigences contenues dans les accords commerciaux inter-gouvernements. Au cours de l'année, le CCN a, par l'intermédiaire du ministre de l'Industrie, demandé au Parlement de modifier la *Loi sur le Conseil canadien des normes* de façon à pouvoir accréditer des organismes installés dans certains pays d'Amérique, d'Europe et de la côte du Pacifique. À la fin de l'exercice, cette modification n'avait pas encore été approuvée. Elle devrait l'être au cours de la nouvelle année.

Comme on exige de plus en plus que soient accrédités les organismes d'évaluation de la conformité, le CCN a élargi la portée de son Programme d'accréditation des laboratoires – Canada (PALCAN) pour y intégrer un plus grand nombre de domaines de spécialité. Il a, en effet, au cours de l'année, ajouté, aux domaines de spécialité déjà couverts par le PALCAN, les organismes d'essais d'aptitude. Ces organismes fournissent des échantillons connus aux laboratoires qui doivent les analyser pour montrer leur compétence. C'est pourquoi, les essais d'aptitude sont un élément important du processus d'accréditation des laboratoires.

En collaboration avec Agriculture et Agroalimentaire Canada, le CCN a établi un programme d'accréditation des organismes de certification des produits agricoles biologiques. Ce programme, qui s'appuie sur une NNC élaborée par l'Office des normes générales du Canada (ONGC), permettra d'assurer l'accès des exploitants agricoles canadiens à un marché mondial croissant, où les produits biologiques prennent de plus en plus d'importance. Une demande présentée dans le cadre de ce programme a été acceptée à la fin de l'année. On s'attend à en recevoir d'autres au cours de la nouvelle année.

Le CCN gère des programmes destinés aux organismes d'essais, d'étalonnage, de certification, d'enregistrement des systèmes de management de la qualité ISO 9000 et de management environnemental ISO 14000, de formation des auditeurs et de certification de ces derniers. À la fin de l'année 2000-2001, il avait accrédité 323 organisations de ce genre.

Élément clé n° 4 :

S'empresser de faire connaître aux décideurs des secteurs public et privé, de tous les aspects de la société canadienne le rôle des normes, leurs avantages et les défis associés aux processus et aux produits de normalisation

Faire connaître et comprendre la normalisation et l'importance de sa contribution au bien-être social et économique du Canada est l'une des conditions indispensables du succès à long terme des travaux de normalisation et des demandes de financement faites au Canada. Si nous informons bien le public en lui faisant bien comprendre les avantages de la normalisation et la bonne façon de recourir à ses processus, nous pourrons obtenir des décideurs du gouvernement et de l'industrie qu'ils considèrent vraiment la normalisation comme l'un des meilleurs moyens de donner forme à des politiques adaptées aux besoins de l'industrie et du public canadiens.

Il est, de la même façon, primordial que l'industrie canadienne comprenne parfaitement le rôle joué par les normes et les avantages et enjeux des processus et des produits de normalisation. C'est ainsi que nous pourrons assurer les entreprises et les organisations qu'en affectant des bénévoles aux services du système de normes elles font un excellent investissement – tant dans l'intérêt de leur organisation que dans celui du Canada.

Faire connaître les avantages que constitue la normalisation a toujours été pour le Conseil canadien des normes (CCN), depuis sa création il y a 30 ans, une priorité. Dès lors, les moyens de communication mis à sa disposition ont connu une grande évolution, faisant ainsi évoluer de la même façon les activités du CCN dans ce domaine.

Une grande partie des contacts du CCN avec les clients se fait à présent par l'intermédiaire de son site Web, à l'adresse : http://www.ccn.ca. Le CCN a, au début de l'année 2000-2001, entamé des travaux visant à donner à son site un nouvel aspect, plus attrayant, plus « navigable » tout en renseignant davantage le public. Changement qui, aux dires des internautes, s'est révélé grandement satisfaisant.

Et il y a eu cette année encore des changements à ce chapitre : un site renouvelé. Nous y avons, entre autres, ajouté des avis diffusés dans le cadre des programmes d'accréditation du CCN, des avis d'examen public de projets de normes canadiennes ainsi qu'une nouvelle rubrique sur la version 2000 des normes ISO 9000.

Parmi les nouvelles rubriques de notre site, notons la rubrique « Nouvelles et articles » qui a été conçue pour procurer une information variée de dernière heure sur les travaux de normalisation réalisés au Canada et ailleurs dans le monde.

Le personnel du CCN a continué, cette année, à élaborer des politiques propres aux domaines liés à l'utilisation du site Web, telles que la protection de la vie privée, la publicité et les liens reliant les sites les uns aux autres, pour les épurer par la suite.

Le site Web du CCN a fait, cette année, l'objet d'un sondage sur la satisfaction de la clientèle, qui nous a permis de connaître les besoins et les attentes des usagers. Nous avons ainsi appris que le site était utile, puisqu'il permettait aux visiteurs d'accéder aux normes plus facilement et de mieux savoir les utiliser. Ces résultats nous serviront dans la poursuite de nos travaux d'amélioration et de fignolage du contenu et de la présentation du site.

Le CCN, reconnaissant l'importance grandissante d'Internet en tant que média d'information, a décidé de cesser la publication régulière de sa revue *CONSENSUS* en lui préférant le site Web. Il continuera néanmoins à publier des numéros spéciaux de la revue à l'occasion de la tenue d'activités spéciales dans le domaine de la normalisation ou pour y traiter de questions importantes s'y rapportant.

Deux numéros de ce genre ont été publiés au cours de l'année 2000-2001. Dans le premier, qui portait sur le lancement de la Stratégie canadienne de normalisation (SCN), étaient retranscrits les discours prononcés à cette occasion partout au Canada. Dans l'autre, publié pour célébrer le 30e anniversaire du CCN, on retraçait en détail l'histoire de l'organisme et présentait les messages de félicitations reçus de ses homologues du monde entier.

Le CCN a produit d'autres publications au cours de l'année, entre autres des dépliants sur ses programmes d'accréditation des organismes registraires de SME et de

SMQ, des laboratoires et des organismes de certification.

L'une des publications les plus ambitieuses du CCN a été, cette année, le document intitulé *Normes des systèmes de management : Où nous en sommes*, un rapport détaillé sur un sondage réalisé sur l'utilisation au Canada des normes ISO 9000, ISO 14000 et QS-9000. Menée en association avec Industrie Canada et le Comité national du Canada de l'ISO du CCN (CNC/ISO), cette étude est le premier sondage national complet réalisé au Canada sur l'utilisation et l'acceptation de ces normes importantes.

L'information recueillie au cours de ce sondage aidera les entreprises, les gouvernements et les participants du domaine des normes à prendre des décisions éclairées sur les futures élaboration, mise en œuvre et application des normes.

Ce sondage est non seulement la première étude du genre à avoir été faite, mais aussi le premier produit disponible dans la boutique électronique du site Web. Les acheteurs peuvent recevoir une copie papier du rapport ou en télécharger la version électronique. La vente de ce document a connu un certain succès qui nous a valu des commentaires favorables de la part des acheteurs.

En dehors de ces travaux de diffusion de l'information, le CCN s'est attelé à la recherche d'une autre façon de communiquer son information sur la normalisation. Le personnel a continué à rédiger tous les deux mois un article sur ISO 14000 dans la revue *Hazardous Materials Management* et préparé une série d'articles « standard » sur le service d'information du CCN et sur le Point d'information OMC/ALENA pouvant paraître dans des périodiques, des revues et des journaux.

Questions et réponses

À travers son site Web, le CCN a modifié sa façon de présenter l'information au public. La clientèle se fait de plus en plus nombreuse à visiter le site Web pour obtenir des renseignements de base, alors qu'elle s'adresse au Service d'information et de recherche lorsqu'il s'agit de demandes de renseignements plus compliquées et plus spécialisées.

Comme l'illustre le graphique ci-dessous, le nombre total de visites du site Web s'accroît régulièrement au cours des ans, que les tendances saisonnières soient à la hausse ou à la baisse. (Le nombre record atteint au cours de la période se situant autour du mois de mars 2000 correspondrait à l'intérêt suscité par le lancement de la Stratégie canadienne de normalisation.)

Internet est devenu important pour communiquer avec le Service d'information et de recherche. Le nombre de demandes ainsi reçues (sous forme de courriels et de messages provenant du site Web) a augmenté d'environ 600 pour cent ces quatre dernières années. Du même coup, le nombre de demandes faites par téléphone a chuté de 30 pour cent au cours de la même période.

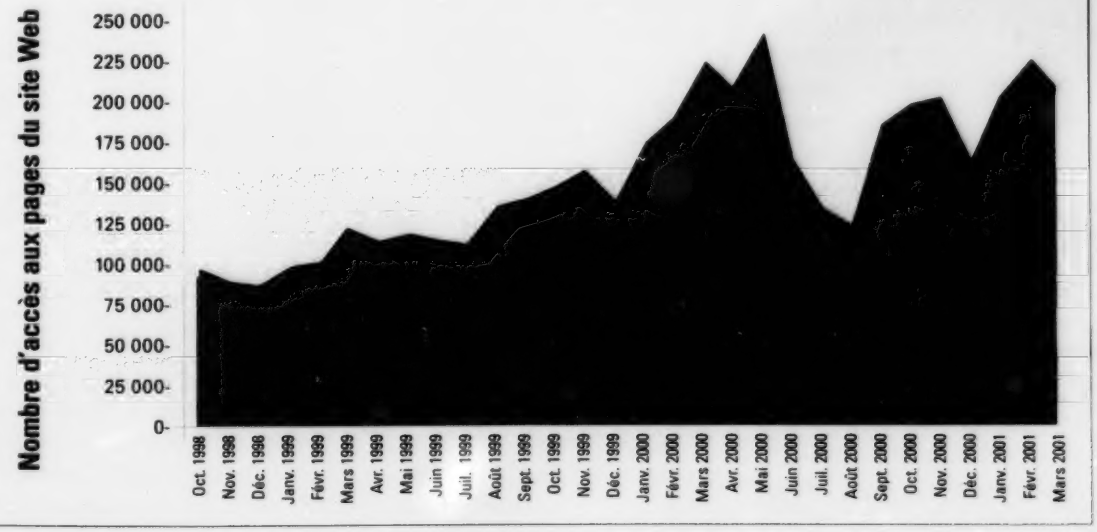

Un élément témoignant des efforts déployés par le CCN dans le domaine des communications est le Service d'information et de recherche, qui renseigne sur les programmes et services, les normes, les règlements techniques et les exigences en matière d'évaluation de la conformité en vigueur au Canada et dans les marchés étrangers. Ce service possède le centre canadien de référence le plus complet sur les normes, doté de collections entières de normes et documents sur les normes produits par le Canada, les É.-U., l'ISO, la CEI et les communautés territoriales étrangères importantes. Ces documents sont petit à petit produits en version électronique, ce qui a l'avantage d'en accélérer et d'en faciliter l'accès tout en permettant au public de recevoir une information des plus récente. Plus de 75 pour cent de la collection de normes du Centre se présente maintenant sous forme électronique.

Le service a reçu cette année plus de 6 000 demandes, dont les deux tiers environ émanaient de l'industrie canadienne, en particulier les petites et moyennes entreprises. Un sondage réalisé auprès de la clientèle de ce service a révélé un taux élevé de satisfaction.

Le CCN a, nous le répétons, continué à gérer le Point d'information de l'OMC/ALENA au nom du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. À travers sa base de données en ligne et le service électronique *Export Alerte!*, le Point d'information renseigne les Canadiens des changements proposés aux règlements, tant au Canada qu'ailleurs dans le monde, et permet aux abonnés de livrer leurs remarques avant que ces règlements n'aient force de loi. Au cours de l'année, plus de 1 200 avis ont été diffusés à partir du Point d'information, dont 35 provenaient du Canada.

Le principe du salon professionnel est lui aussi un bon moyen de contacter la clientèle établie et de s'en faire une nouvelle. Au cours de l'année, le CCN s'est fait représenter lors de divers salons professionnels fréquentés en priorité par un public cible, par exemple, le *Monde des affaires* et *Americana 2001*.

Élément clé n° 5 :

Présenter les processus de normalisation comme complément nécessaire aux processus de réglementation et favoriser le recours aux normes dans l'établissement des politiques canadiennes d'intérêt public

Les processus de normalisation ont toutes les chances de contribuer à réduire les coûts en matière de réglementation, à faciliter le commerce intérieur et extérieur et le transfert des technologies et à favoriser la compétitivité du Canada. Ces objectifs peuvent être réalisés sans altérer la confiance et la sécurité des consommateurs.

Les gouvernements fédéral et provinciaux, territoriaux et municipaux font actuellement appel à la normalisation volontaire dans la réglementation, en intégrant par exemple des normes aux règlements, en ayant recours aux normes comme suppléments ou alternatives aux règlements (p. ex. les codes nationaux volontaires), en s'en remettant aux processus d'évaluation de la conformité du secteur privé pour favoriser et surveiller la conformité aux règlements ou en s'appuyant sur ces processus.

Comme exemple d'insertion de normes dans les règlements, citons les nouvelles prescriptions de Santé Canada liées à certains types d'instruments médicaux vendus au Canada. Ce nouveau règlement, qui entrera en vigueur en 2003, exige que les instruments médicaux dont il est question soient fabriqués en conformité avec un système qualité enregistré selon ISO 13485 ou ISO 13488, deux normes servant de guide dans l'application à cette industrie de la norme ISO 9000. Durant l'année, le CCN a signé avec Santé Canada une entente visant à étendre le programme d'accréditation selon ISO 9000 du CCN pour permettre aux organismes registraires d'enregistrer ces systèmes. Le programme est mis en œuvre et le CCN a reçu plusieurs demandes d'accréditation de ce genre.

Un autre exemple d'insertion de normes dans les systèmes de réglementation est la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques*. Cette loi fédérale, entrée en vigueur le 1er janvier 2001, s'est vu incorporer un grand nombre des principes contenus dans le *Code type sur la protection des renseignements personnels* de CSA International, une NNC.

Au cours de l'année, les systèmes de réglementation ont fait l'objet d'un examen minutieux au moment de la tragédie de Walkerton. La présence d'un bacille E. coli dans le système de

distribution d'eau de la municipalité de Walkerton, en Ontario, aurait rendu malades des centaines de personnes et fait sept morts. Après cet incident, on a dû insister davantage sur la salubrité de l'eau d'approvisionnement.

La normalisation peut nous permettre d'y arriver. Les méthodes d'essai normalisées rendent, par exemple, possibles la surveillance et la comparaison des niveaux de contamination. L'accréditation contribue à faire en sorte que les laboratoires d'essais puissent réaliser des essais fiables.

À la suite de l'incident de Walkerton, le gouvernement de l'Ontario a modifié ses règlements sur l'eau potable et exige à présent que certains essais soient réalisés par un laboratoire accrédité par le CCN. L'organisme encourage les gouvernements provinciaux à lui emboîter le pas dans ce sens. Dans le cadre de cette activité, le CCN et l'Association canadienne des laboratoires d'analyse environnementale (ACLAE) ont présenté un rapport d'enquête publique sur la tragédie de Walkerton, dans lequel ils précisent le rôle possible de l'accréditation dans le domaine de la salubrité de l'eau potable.

On commence à lui reconnaître ce rôle tant à l'étranger qu'au Canada. L'Organisation panaméricaine de la santé (OPS) a, en effet, demandé au CCN et à l'ACLAE de l'aider à élaborer un programme pour les laboratoires d'analyse de l'eau d'Amérique latine et des Grandes Antilles. Ces laboratoires contribueront à y établir une infrastructure fiable pour permettre d'alimenter la région en eau potable sûre. À la fin de l'année financière, on négociait une entente sur l'élaboration de ce programme qui devrait être signée au cours de la nouvelle année financière.

Élément clé nº 6 :

Établir des mécanismes permettant d'orienter les activités de normalisation dans le règlement des questions sociales et économiques actuelles et nouvelles

Avec les progrès technologiques et la mondialisation de l'économie sont apparus de nouveaux problèmes et nés de nouveaux défis. Ces derniers temps, on applique de plus en plus les processus et les produits de normalisation à tout ce qui touche l'environnement, la santé, la sécurité et la protection de la vie privée. Il y a, bien sûr, d'autres questions en perspective – des aliments génétiquement modifiés au commerce électronique, en passant par la myriade de problèmes que pose le vieillissement de la population – qui, cela est clair, dicteront l'orientation des organisations en matière de processus de normalisation.

La normalisation peut, sans conteste, être utile pour régler les questions nouvelles. Ces questions sont, cependant, préoccupantes pour les organismes de normalisation, et ce, de diverses façons. L'intérêt que le grand public accorde à un grand nombre d'entre elles exigera, par exemple, que l'on recrute et forme des participants connaissant peu les systèmes et approches en matière de normes. La diversité des questions dont pourraient s'occuper les organismes de normalisation risque d'entraîner une réduction des ressources, déjà limitées. Le fait d'appliquer à des questions délicates des procédures s'appuyant sur le principe du consensus peut avoir un impact sur les relations publiques.

Les organismes de normalisation doivent concevoir des cadres stratégiques clairs pour pouvoir se préparer à faire face aux difficultés qui se présenteront et saisir les occasions offertes avec l'apparition de ces nouveaux facteurs.

La Direction du commerce et des affaires intergouvernementales du CCN, établie au cours de l'année 1999-2000 et chargée de rédiger des politiques, jouera un rôle prépondérant dans la conception de ces cadres stratégiques.

La normalisation, appelée à comprendre de nouveaux domaines d'activité, exigera des nombreuses organisations et des nombreux comités chargés des travaux du SNN qu'ils développent de nouvelles compétences et envisagent de nouvelles perspectives. Trouver et recruter des bénévoles pour réaliser les travaux de normalisation et d'évaluation de la conformité est un élément majeur du programme des bénévoles actuellement en cours d'élaboration (voir page suivante).

Élément clé n° 7 :

Améliorer la capacité d'action du système et favoriser la participation des Canadiens aux activités de normalisation

Il est absolument indispensable de procéder régulièrement à l'examen de l'infrastructure sous-jacente aux activités de normalisation pour apporter à ce système, comme aux autres du genre, les améliorations nécessaires. Il va de soi que les bénévoles de la normalisation et leurs organisations doivent, pour être efficaces dans ces activités, être informés, bien et au bon moment.

L'efficacité des normes consensuelles volontaires dépend de l'importance, de l'équilibre et des compétences du groupe des participants qui travaillent à leur élaboration et à leur adoption. Il faut reconsidérer le rôle des participants actuels, à savoir, entre autres, l'industrie, les gouvernements et les consommateurs, et l'importance réaffirmée de leur participation. On élargira la base des secteurs et questions représentés dans les réunions sur la normalisation au moment où l'on établira des cadres stratégiques pour aborder les questions nouvelles.

Les quelque 3 000 Canadiens qui prennent part à l'élaboration des normes nationales et internationales et aux activités d'évaluation de la conformité sont l'un des atouts les plus précieux du SNN. Le CCN met sur pied un programme complet de recrutement, de formation, de soutien et de reconnaissance des bénévoles qui participent à ces travaux. Voici les éléments clés de ce programme :

- une série de publications destinées à mieux faire comprendre aux bénévoles d'aujourd'hui et de demain ce qu'est le SNN et le rôle qu'ils y jouent;
- des cours de formation;
- des certificats reconnaissant les années de travail passées au service du SNN;
- plusieurs nouvelles distinctions remises en reconnaissance du leadership, des services et des réalisations de personnes et d'organisations.

Ce programme sera mis en œuvre au cours de la nouvelle année financière.

Un autre moyen auquel a recours le CCN pour montrer sa reconnaissance aux personnes qui participent aux travaux du SNN : la remise du Prix Jean Paul Carrière. Ce prix, du nom de l'un des premiers présidents du CCN des plus influents, est décerné en reconnaissance de services remarquables rendus dans le domaine de la normalisation tant internationale que nationale. Il a, en l'an 2000, été remis à Pierre F. Caillibot. Celui-ci est président du Comité technique de l'ISO sur le management et l'assurance de la qualité (ISO/TC 176), comité responsable de la série ISO 9000 de normes de management de la qualité. M. Caillibot a également présidé le Comité national du Canada de l'ISO (CNC/ISO) et fait partie d'un certain nombre de comités techniques, groupes de travail, groupes d'étude, organisations tant internationaux que canadiens s'occupant de différentes questions liées à la qualité.

Le CCN a pris le temps de se rendre hommage à lui-même et de rendre hommage à son personnel et à ses bénévoles à l'occasion de son 30e anniversaire en publiant un numéro spécial de *CONSENSUS* rappelant les réalisations qui sont les siennes depuis sa création, en octobre 1970. Le personnel actuel, les anciens employés, les membres du Conseil ainsi que des représentants des bénévoles se sont réunis à Ottawa pour fêter modestement, mais agréablement, ce trentième anniversaire.

Un autre groupe, particulièrement important dans les travaux réalisés par le CCN, est celui de sa clientèle – les milliers de personnes et organisations qui utilisent ses produits et ses services. En 2000-2001, le CCN a mené auprès de ses groupes de clients, dont font partie les visiteurs de son site Web, les personnes qui s'adressent au Service d'information et de recherche et au Point d'information de l'OMC/ALENA et les organismes accrédités, une étude sur la satisfaction de la clientèle. Les personnes et organismes sondés ont ainsi aidé le CCN à mieux cerner sa clientèle, connaître ses besoins et ses attentes et évaluer son degré de satisfaction – élevé dans l'ensemble – quant au service dispensé. On s'appuiera sur ces résultats pour améliorer les services.

Les besoins et l'attitude de la clientèle ont également été pris en compte dans les programmes

d'accréditation du CCN. Au début de l'année financière, le Programme d'accréditation des laboratoires – Canada (PALCAN) a mis en œuvre un certain nombre de changements importants, par exemple la réduction du cycle de réévaluation, l'adoption de la norme ISO/CEI 17025 comme critères d'accréditation, et le nouveau barème des droits. En prévision de la mise en œuvre de ces changements, le PALCAN a pris la peine d'informer sa clientèle des modifications prévues et des raisons qui les motivent. Les clients ont d'ailleurs fort bien réagi. La plupart d'entre eux se sont adaptés aux nouvelles exigences internationales et indiqué qu'ils comprenaient ces raisons et les acceptaient.

Élément clé n° 8 :

Établir des partenariats et des alliances stratégiques entre les participants aux activités de normalisation actuels et éventuels

On pourra tirer le meilleur parti des compétences des bénévoles de la normalisation et de l'information qui s'y rapporte, tout comme celles des ressources, en accroissant le nombre des participants et leur qualité. Les méthodes de collaboration officielles et non officielles, à long terme et particulières, permettent de mettre en valeur les rares ressources et valent mieux que le travail individuel. D'autre part, en visant à la réussite des projets sectoriels qu'on aura mis sur pied, il serait bon de commencer par tirer le meilleur parti de l'infrastructure présente avant d'en concevoir une nouvelle (comme les comités consultatifs, intergouvernementaux, les organisations sectorielles non gouvernementales et les industries).

Le principe du partenariat est depuis les débuts du CCN un véritable slogan pour lui. Ce dernier a d'ailleurs été créé pour coordonner les travaux d'une grande diversité d'acteurs du domaine de la normalisation au Canada.

Depuis lors, le CCN a conclu de solides ententes de partenariat avec des organismes de normalisation, des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux, des groupes industriels, des entreprises et des consommateurs de partout au Canada et d'ailleurs.

Ces partenariats prennent diverses formes. Les organisations partenaires telles que Santé Canada jouent un rôle essentiel dans la mise en œuvre de plusieurs programmes d'accréditation. Les partenaires peuvent prendre part aux travaux du domaine des communications. Le CCN a participé récemment à différents salons professionnels en association avec d'autres organisations.

Au cours de l'année 2000-2001, le CCN a poursuivi les travaux entrepris pour renforcer les partenariats existants et en établir de nouveaux. De concert avec d'autres membres importants du SNN, il a par exemple élaboré et commencé à mettre en œuvre un plan de marketing visant à faire mieux connaître aux membres et aux clients le système en question et son importance particulière dans le processus de normalisation au Canada.

Un nouvel exemple des travaux réalisés par le CCN pour établir des partenariats : le Débat libre sur la normalisation du commerce électronique, qui s'est déroulé à Ottawa au mois de mars courant. Parrainé à la fois par le Conseil canadien des normes, le Conseil consultatif canadien sur les normes de télécommunication (CCCNT), l'Association canadienne de la technologie de l'information (ACTI) et Industrie Canada, ce débat avait pour objectif de situer les besoins, les priorités et les approches possibles de l'élaboration des normes pour le commerce électronique, au Canada comme ailleurs dans le monde. Il a rassemblé des représentants du gouvernement, de banques, de fabricants de technologies de l'information, de vendeurs, de fournisseurs de services, et de consommateurs et réussi à convaincre les participants de former une équipe de travail pour formuler les recommandations qui aideront les intéressés à mettre en œuvre le commerce électronique.

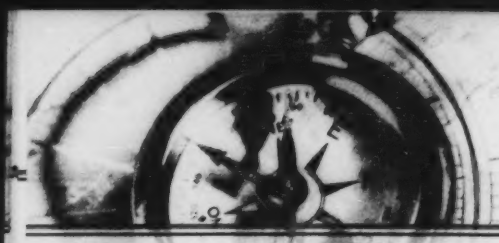

Projets et réalisation

Deux documents importants de planification ont guidé le CCN dans ses activités, au cours de l'année 2000-2001 : son Plan stratégique 1998-2001 et les propositions de mise en œuvre énoncées dans la Stratégie canadienne de normalisation.

Voici un bref résumé des progrès réalisés en fonction des objectifs établis dans ces documents. Pour en savoir plus sur ces activités, se reporter (le cas échéant) aux pages indiquées dans la partie précédente du présent rapport.

Le Plan stratégique 1998-2001

L'année financière 2000-2001 marque la fin de la mise en œuvre de cet ambitieux Plan stratégique. Insistant sur le contenu de la déclaration d'intention suivante :

Voués à l'excellence et au but que s'est fixé le Canada d'améliorer la compétitivité et le mieux-être social, nous assurerons le leadership en matière de normalisation nationale et internationale par des relations efficaces, notre action stratégique et la prestation d'un service de qualité.

ce Plan proposait les éléments d'un plan d'action groupés selon leur importance stratégique.

Voués à l'excellence

... concevoir et établir des indices d'excellence et se fixer des objectifs...
Six indicateurs critiques de rendement ont été établis au cours de l'année 1999-2000, couvrant les principaux domaines de travail. Les indicateurs et les résultats obtenus à la fin de l'année financière sont les suivants :

Satisfaction de la clientèle
Le but de cet indicateur était d'obtenir au cours d'un sondage, sur une échelle de 0 à 4, un taux de 3,25 de satisfaction de la clientèle. Étant donné les changements survenus cette année dans le contenu et les objectifs en matière de satisfaction de la clientèle, il ne nous a pas été possible d'utiliser cette échelle (voir page 18). Le degré moyen de satisfaction de la clientèle obtenu dans les sondages réalisés était de 3,5 sur 5.

Efficacité des médias et interaction avec la clientèle
Le nombre de visites du site Web du CCN et de contacts pris avec son service d'information s'est accru d'environ 30 pour cent au cours de l'année financière écoulée. Le nombre de contacts avec les médias a chuté d'environ 40 pour cent. L'année précédente avait, en effet, connu un nombre particulièrement important de contacts au cours de la préparation du lancement de la Stratégie canadienne de normalisation.

Stabilité du personnel
Le taux de roulement est demeuré stable et la durée de vacance des postes s'est accrue de près de 10 pour cent.

Participation du Canada aux activités des comités d'élaboration des normes internationales
Le nombre total de membres de ces comités, celui des délégués et celui des sous-comités présidés par des Canadiens sont demeurés les mêmes.

Programme d'accréditation des organismes registraires de SMQ
Dans ce programme, on a continué à respecter les normes nationales et internationales et les différents stades de la vérification.

Programmes d'accréditation des organismes de certification et d'essais
Les prévisions en matière de recouvrement des coûts sont légèrement inférieures aux résultats obtenus. Le temps d'accréditation est resté relativement le même. La réduction de 10 pour cent visée n'a pas été obtenue, ce qui s'explique en partie en raison du délai d'exécution des demandes.

Assurer le leadership en matière de normalisation

... déterminer les relations actuelles avec les autres parties, les classer par ordre de priorité et les améliorer...
Les relations du CCN avec les autres parties se sont améliorées grâce à la mise sur pied de projets tels que celui de la Stratégie canadienne de normalisation (SCN) et de ses travaux de mise en œuvre, et l'élaboration d'un plan de marketing du SNN (voir page 19). Les partenariats et les alliances stratégiques sont l'un des huit éléments clés de la SCN.

... élaborer, communiquer et mettre en œuvre une stratégie nationale de normalisation...
La SCN a été lancée en mars 2000. Sa mise en œuvre est à présent en cours.

... encourager la collaboration dans le domaine de la normalisation entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux...
La collaboration entre les divers paliers de gouvernement a été améliorée grâce au Comité consultatif des provinces et territoires (CCPT) et aux relations étroites que le CCN entretient avec un certain nombre d'organismes gouvernementaux fédéraux.

... élaborer et mettre en place une stratégie de rechange pour le financement des activités internationales et encourager la participation accrue de l'industrie...
Ce point a été inséré dans la SCN.

... établir une stratégie révisée relative aux forums internationaux et régionaux ainsi qu'aux ARM...
Ce point a été inséré dans la SCN.

Efficacité des rapports

... déterminer les besoins et les niveaux de participation des ONG, de l'industrie et du gouvernement...
L'appartenance au SNN et la souplesse de ce système sont des éléments importants de la SCN.

... évaluer le taux actuel de satisfaction des bénévoles et se fixer des objectifs annuels d'amélioration...
La satisfaction des bénévoles est un but important du programme de recrutement, de formation et de reconnaissance de ces derniers actuellement en préparation (voir page 17).

... élaborer et mettre en œuvre un plan d'action donnant suite au sondage des employés...
Bien que ce sondage ait été réalisé il y a quelques années, il continue à être utile aux Ressources humaines dans ses initiatives, à savoir le nouveau plan de gestion du rendement et le futur manuel de l'employé.

... atteindre un taux de 3,25 de satisfaction des employés...
On a continué à évaluer le degré de satisfaction des employés en ayant, cependant, recours à des moyens moins « officiels ».

Action stratégique

... élaborer un processus d'examen du fonctionnement des activités et de la mise à jour annuelle du Plan stratégique...
Le CCN a entamé en 2000-2001 un nouveau cycle de planification.

... déterminer et attribuer les ressources nécessaires pour atteindre les objectifs du Plan stratégique...
Après avoir procédé à une revue complète de ses ressources, le CCN a décidé de présenter au Conseil du Trésor une demande d'augmentation du crédit parlementaire.

... améliorer la capacité à déterminer les questions et les défis clés et s'y attaquer d'une manière stratégique et proactive...
La mise en œuvre de la SCN devrait permettre d'accroître grandement cette capacité.

... poursuivre la mise en œuvre du Service canadien d'information sur les normes (SCIN) pour rendre ce dernier entièrement opérationnel...
Le site Web du CCN, réaménagé au début de l'année financière, produit une diversité toujours plus grande de nouvelles et articles sur les normes (voir page 14). Le nombre de visiteurs continue à croître régulièrement ainsi que la fréquence à laquelle les divers comités ont recours aux forums en ligne.

... déterminer les bons nombres et niveaux de participation aux comités stratégiques...
Le taux de participation de Canadiens aux travaux des comités d'élaboration de normes est l'un des éléments importants de la SCN.

... élaborer et mettre en place un plan d'identification, d'orientation et de reconnaissance des bénévoles...
L'énoncé de plusieurs éléments clés a été préparé au cours de l'année 2000-2001. Ces éléments devraient être

mis en œuvre au cours de la nouvelle année financière (voir page 18).

... prévoir et mettre en place un système de cueillette, d'analyse et de diffusion de l'information stratégique...
Ce point fait maintenant partie des propositions de mise œuvre de la SCN.

... évaluer et améliorer l'efficacité de tous les comités consultatifs du Conseil...
La structure des comités consultatifs du Conseil a été grandement modifiée les années précédentes. Le Comité de régie de la société continue à vérifier si tous les comités consultatifs peuvent travailler efficacement.

... placer le CCN en position de chef de file de la normalisation au Canada...
C'est pour pouvoir diriger les travaux de normalisation au Canada que le CCN a développé cette année ses activités en matière de marketing, de communication et d'information (voir page 14).

Service de qualité

... atteindre un taux de 3,25 de satisfaction de la clientèle...
Voir page 20 le point portant sur les « indicateurs d'excellence ».

... se faire enregistrer/reconnaître selon ISO 9001 et selon ISO 14001...
La nomination de la responsable des systèmes qualité (voir page 5) devrait largement permettre de réaliser cet objectif.

La Stratégie canadienne de normalisation

La Stratégie canadienne de normalisation (SCN) comprend 23 propositions de mise en œuvre. Il s'agit de mesures concrètes censées permettre la réalisation des objectifs de la SCN. Le CCN joue un rôle de leader dans la réalisation d'un grand nombre de ces propositions, dont plusieurs nécessitent l'intervention de différents organismes.

1. Créer et maintenir un cadre de travail pour l'élaboration des positions nationales
À la fin de l'année financière, on était en train d'élaborer une proposition de cadre de travail pour les politiques.

2. Établir un mandat plus large pour les comités techniques du CNC/ISO et du CNC/CEI
Les comités du domaine de la sécurité-électricité travaillent à présent aux échelles nationale, régionale et internationale (voir page 8).

3. Assumer le leadership de l'élaboration des normes internationales pour le commerce électronique
Le Débat libre sur la normalisation du commerce électronique (voir page 19) devrait, tant au Canada qu'à l'échelle internationale, aboutir à l'unification des travaux de normalisation dans le domaine du commerce électronique.

4. Rallier les pays en développement à l'effort de normalisation international
Le CCN joue un rôle plus actif dans des forums tels que le Comité de l'ISO pour les questions relatives aux pays en développement (ISO/DEVCO) (voir page 10).

5. Concevoir, mettre en œuvre et maintenir les procédés servant à décider des priorités en matière de normalisation dans les domaines de la santé, de la sécurité, de l'environnement et des autres enjeux sociaux
Le Comité sur les intérêts des consommateurs et du public (CICP) devrait jouer un rôle de leader dans le déroulement de ces processus.

6. Développer et maintenir la capacité de rédaction, d'analyse et de diffusion de la politique afférente aux normes
La Direction du commerce et des affaires intergouvernementales se dote d'un personnel chargé d'élaborer les politiques liées aux autres organismes gouvernementaux qui s'occupent des politiques en matière de normalisation et de préparer plusieurs documents de politiques.

7. S'assurer que le processus de rédaction des normes appuie les objectifs de la politique sociale
On tiendra compte des objectifs en matière de politique sociale dans les prochaines révisions des critères du CCN pour l'approbation des Normes nationales du Canada.

8. Travailler en faveur d'un système global d'accréditation
Le CCN fait partie de nombreuses ententes et organisations qui s'occupent de l'élaboration d'un système mondial d'accréditation (voir page 11).

9. Déterminer et communiquer aux intervenants les objectifs et stratégies sous-jacents aux Accords de reconnaissance mutuelle (ARM) sur le commerce
À la fin de l'année, le Conseil a approuvé dans l'ensemble un document d'orientation élaboré en ce sens.

10. Examiner le recours à des pratiques équivalentes d'évaluation de la conformité
On poursuit les efforts déployés pour coopérer avec les autres organismes. On publiera à la fin de la nouvelle année financière des études de cas sur la déclaration de conformité des fabricants du Canada.

11. Renforcer l'infrastructure métrologique du Canada
Le programme d'accréditation du CCN pour les laboratoires d'étalonnage, géré en association avec le Conseil national de recherches du Canada, contribue au soutien de l'infrastructure du pays en matière de métrologie.

12. Promouvoir l'utilisation du Système national de normes (SNN)
Le CCN a formé un Comité du marketing et des communications chargé de mieux faire connaître le SNN et d'en encourager le recours (voir page 19).

13. Associer les industries naissantes à l'activité de normalisation
Le CCN continue à inciter les industries nouvelles à participer à ces activités, notamment celles du secteur du commerce électronique.

14. Examiner et évaluer les normes de systèmes de management
Le CCN continue à évaluer l'utilisation au Canada des normes de systèmes de management. La publication d'un sondage national sur l'expérience au Canada des normes ISO 9000, ISO 14000 et QS-9000 (voir page 15) fait partie de ces travaux.

15. Mettre en place une porte d'accès Web pour le SNN
Le développement du site Web du CCN (voir page 14) pour donner à ce dernier un portail Web se fera au cours de la nouvelle année financière.

16. Appuyer l'Accord sur le commerce intérieur (ACI)
Le Comité consultatif des provinces et territoires (CCPT) a établi un lien avec le secrétariat de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI). Le personnel de la Direction du commerce et des affaires intergouvernementales surveille les activités menées dans le cadre de l'ACI.

17. Faire des normes et de l'évaluation de la conformité des sujets de politique publique
Le CCN préconise le recours réglementaire aux normes et aux systèmes d'évaluation de la conformité, et ce de diverses façons, notamment en établissant de nouveaux partenariats au sein des gouvernements (voir page 16).

18. Recourir à des systèmes de management de la qualité (SMQ) et de management de l'environnement (SME) pour réaliser les objectifs de politique publique
Un nouveau système de réglementation des instruments médicaux comporte une exigence touchant aux systèmes de management basés sur ISO 9000 (voir page 16).

19. Informer de la valeur des normes environnementales
Le rapport d'étude sur ISO 9000 (voir page 15) comprend des données sur l'efficacité des normes des systèmes de management environnemental. La certification du domaine de la forêt dans le cadre de l'aménagement forestier durable liée à la norme ISO 14000 (voir page 9) devrait permettre de conscientiser le public.

20. Recourir à des mécanismes de financement novateurs
On envisage d'autres sources de financement pour soutenir des projets spécifiques tels que celui de l'aide aux pays en développement.

21. Mettre en place un programme des bénévoles
Le programme des bénévoles est en cours d'élaboration et devrait être lancé au cours de la nouvelle année financière (voir point 18).

22. Susciter une participation sectorielle stratégique
On a commencé à concevoir des mécanismes sectoriels.

23. Faciliter la contribution des consommateurs à l'ALENA
Le CICP envisage une façon d'associer le groupement régional des consommateurs aux accords commerciaux régionaux des Amériques et aux organismes de normalisation qui se situent dans cette région.

La structure

Le Conseil canadien des normes est une société d'État qui relève du Parlement par l'intermédiaire du ministre de l'Industrie.

Notre mission

En vue de faire progresser l'économie nationale, de contribuer au développement durable, d'améliorer la santé, la sécurité et le bien-être des travailleurs et du public, d'aider et de protéger les consommateurs, de faciliter le commerce intérieur et extérieur, et de développer la coopération internationale en matière de normalisation, le Conseil canadien des normes a pour mission d'encourager une normalisation efficiente et efficace au Canada lorsque celle-ci ne fait l'objet d'aucune mesure législative, et notamment :

a) d'encourager les Canadiens à participer aux activités relatives à la normalisation volontaire;
b) d'encourager la coopération entre les secteurs privé et public en matière de normalisation volontaire;
c) de coordonner les efforts des personnes et organismes s'occupant du Système national de normes, et de voir à la bonne marche de leurs activités;
d) d'encourager dans le cadre d'activités relatives à la normalisation, la qualité, la performance et l'innovation technologique en ce qui touche les produits et les services canadiens;
e) d'élaborer des stratégies et de définir des objectifs à long terme en matière de normalisation.

Loi sur le Conseil canadien des normes (1996, ch. 24)

Le Conseil

Le Conseil d'administration du CCN comprend un président, un vice-président, un membre du gouvernement fédéral et un du Comité consultatif des organismes d'élaboration de normes du Conseil (CCOEN), deux membres du Comité consultatif des provinces et territoires (CCPT) et neuf du secteur privé, dont des organismes non gouvernementaux (ONG). Le CCPT et le CCOEN sont tous deux prévus par la *Loi sur le Conseil canadien des normes*. D'autres comités consultatifs ont été créés par le Conseil pour l'aider sur des questions telles que l'élaboration de normes, l'évaluation de la conformité, le commerce, les consommateurs et l'intérêt public.

Membres du Conseil, année 2000-2001

La présidente : Linda Lusby, professeur agrégé en sciences de l'environnement, université Acadia (son mandat a pris fin le 31 mars 2001)

Le vice-président : Hugh Krentz, président, Institut canadien de la construction en acier

Les membres

Mark Schnell *Président, Comité consultatif des provinces et territoires*, Directeur, Promotion commerciale, Saskatchewan Economic Development Corporation

Philippe Fontaine *Vice-président, Comité consultatif des provinces et territoires*

Jacques Girard Directeur, Normalisation et certification, Bureau de normalisation du Québec (BNQ)

Hans Konow Président et chef de la direction, Association canadienne de l'électricité

Suzanne Morin Avocate principale, Loi de nature réglementaire, Bell Canada

James Reichert Président et chef de la direction, Science Council of British Columbia

Phil Saunders Directeur, Politique technologique et réglementation, Association canadienne de la technologie de l'information

Irene Seiferling Ancienne présidente, Association des consommateurs du Canada

Andrei Sulzenko Sous-ministre adjoint, Politique industrielle et scientifique, Industrie Canada

Céline Trépanier Présidente, Export Concept

Caroline Vallée Gestionnaire, Amélioration du rendement, KPMG Management Consulting

Stephen Van Houten Vice-président exécutif et PDG, Toronto Real Estate Board

Yuen Pau Woo Vice-président à la recherche et économiste en chef, Fondation Asie Pacifique du Canada

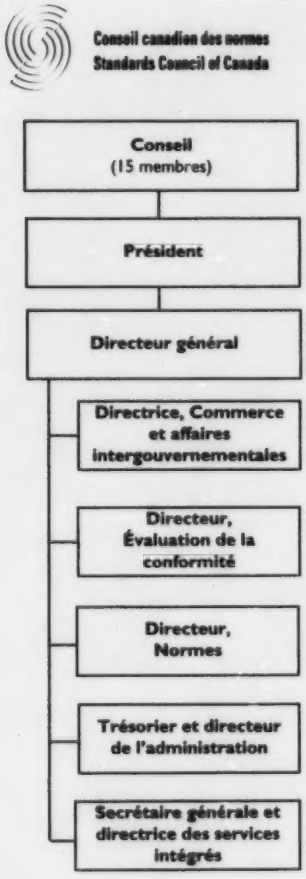

Le personnel

Les stratégies et politiques établies par le Conseil sont mises en œuvre par un effectif de plus de 70 employés, installés dans les bureaux de l'organisme, à Ottawa. Le personnel est regroupé en directions et en divisions dotées de responsabilités précises en matière de programmes, comme l'illustre l'organigramme (colonne de gauche).

La direction

Peter Clark Directeur général

Kevin McKinley Directeur, Normes

Elva Nilsen Directrice, Commerce et affaires intergouvernementales

Rick Parsons Trésorier et directeur, Administration

Sandra Watson Secrétaire générale et directrice des Services intégrés

Don Wilson Directeur, Évaluation de la conformité

Énoncé de la régie de la société

En 2000-2001, le Comité de régie de la société a examiné et amélioré le fonctionnement des comités consultatifs du CCN. Il s'est en outre concentré sur les travaux de préparation des rôles et responsabilités du président et du directeur général à soumettre au Conseil pour approbation, a modifié son mandat et révisé les règlements du CCN. Il a, de plus, examiné les objectifs annuels du président et du directeur général et participé à l'élaboration du Plan stratégique du CCN. Le Comité s'est attelé à la préparation d'indicateurs de rendement pour le Conseil et à l'élaboration d'un plan de travail pour l'année à venir.

Rapport sur la responsabilité

L'honorable Brian Tobin, c.p., député
Ministre de l'Industrie

Monsieur le Ministre,

Les états financiers en annexe et tous les renseignements que contient le Rapport annuel relèvent de la responsabilité du Conseil et de ses cadres. Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada qui conviennent aux activités du Conseil. L'information financière présentée dans le Rapport annuel est en conformité avec les états financiers. Les renseignements non financiers figurant dans le Rapport annuel ont été choisis en fonction de leur pertinence par rapport aux objectifs du Conseil.

Le Conseil a un système de méthodes et procédés de contrôle financier et de gestion permettant de donner l'assurance raisonnable que les opérations du Conseil sont dûment autorisées, que les biens sont protégés et que les registres financiers sont tenus de façon appropriée dans le but de produire des états financiers fiables. Ces méthodes et procédés de contrôle permettent aussi de donner l'assurance raisonnable que les opérations sont effectuées conformément aux objectifs du Conseil et dans les limites de son mandat tel qu'il est formulé dans la *Loi sur le Conseil canadien des normes*.

Le vérificateur général du Canada effectue une fois l'an un examen objectif et autonome des registres financiers afin d'établir si les états financiers présentent fidèlement les résultats de l'exploitation et la situation financière du Conseil conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Le Conseil, par le truchement de son Comité de vérification, est chargé d'examiner les méthodes utilisées par la direction à l'égard des finances et des rapports afin de s'assurer que la direction s'acquitte de façon appropriée de ses responsabilités. Le Comité de vérification, composé uniquement de membres du Conseil, rencontre la direction et les représentants du vérificateur général pour examiner les états financiers annuels et fait rapport au Conseil.

Le vice-président,

Hugh Krentz

Le 25 mai 2001

Rapport du vérificateur

Au ministre de l'Industrie

J'ai vérifié le bilan du Conseil canadien des normes au 31 mars 2001 et les états des résultats et de l'avoir du Canada et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Conseil. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Conseil au 31 mars 2001 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, je déclare qu'à mon avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à mon avis, les opérations du Conseil dont j'ai eu connaissance au cours de ma vérification des états financiers ont été effectuées, à tous les égards importants, conformément à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, à la *Loi sur le Conseil canadien des normes* et aux règlements administratifs du Conseil.

Pour le vérificateur général du Canada

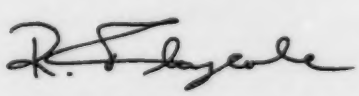

Richard Flageole, FCA
vérificateur général adjoint

Ottawa, Canada
le 25 mai 2001

BILAN

	au 31 mars	
	2001	2000
ACTIF		
À court terme		
Encaisse	**1 231 494 $**	719 673 $
Débiteurs :		
Ministères et organismes du gouvernement fédéral	**273 919**	1 036 173
Autres	**1 216 245**	1 071 647
Crédit parlementaire à recevoir	**310 000**	47 000
Charges payées d'avance	**356 222**	327 259
	3 387 880	3 201 752
Immobilisations (note 3)	**1 123 926**	613 165
	4 511 806 $	3 814 917 $
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer	**635 564 $**	936 981 $
Sommes à payer aux employés	**54 772**	54 063
Cotisations d'accréditation reportées	**1 070 580**	573 085
	1 760 916	1 564 129
À long terme		
Produits reportés liés aux immobilisations (note 4)	**124 856**	314 405
Financement public reporté (note 5)	**622 806**	298 760
Produit reporté - Somme reçue pour les améliorations locatives (note 6)	**376 264**	—
	1 123 926	613 165
	2 884 842	2 177 294
AVOIR DU CANADA		
Avoir du Canada	**1 626 964**	1 637 623
	4 511 806 $	3 814 917 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par le Conseil :

Le vice-président,

Le directeur général,

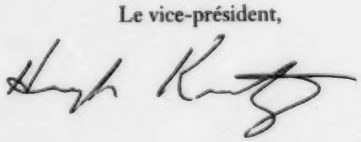

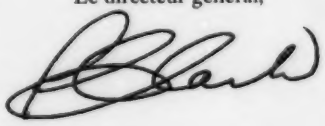

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'AVOIR DU CANADA

	pour l'exercice terminé le 31 mars	
	2001	2000
Produits		
Cotisations d'accréditation pour l'évaluation de la conformité	**3 164 349 $**	2 751 778 $
Redevances provenant de la vente de normes (note 8)	**556 012**	530 107
Point d'information de l'OMC/ALENA	**309 050**	304 027
Financement du Programme des initiatives en matière de normes	**—**	1 234 714
Autres	**357 731**	336 577
	4 387 142	5 157 203
Charges (note 9)		
Évaluation de la conformité	**2 497 893**	2 627 546
Services d'information	**375 411**	419 732
Point d'information de l'OMC/ALENA	**309 050**	304 027
Élaboration des normes	**2 481 359**	2 638 157
Commerce et affaires intergouvernementales	**538 060**	711 769
Gestion et services administratifs	**3 317 982**	3 769 330
	9 519 755	10 470 561
Perte nette avant le financement public	**(5 132 613)**	(5 313 358)
Financement public		
Crédit parlementaire pour les charges d'exploitation	**4 925 095**	5 132 924
Amortissement du financement public reporté	**196 859**	198 046
	5 121 954	5 330 970
(Perte nette) bénéfice net	**(10 659)**	17 612
Avoir du Canada au début de l'exercice	**1 637 623**	1 620 011
Avoir du Canada à la fin de l'exercice	**1 626 964 $**	1 637 623 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

	pour l'exercice terminé le 31 mars	
	2001	2000
Activités d'exploitation		
(Perte nette) bénéfice net	**(10 659) $**	17 612 $
Régularisation pour des éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations	**404 396**	412 667
Amortissement des produits reportés liés aux immobilisations	**(189 549)**	(214 621)
Amortissement du financement public reporté	**(196 859)**	(198 046)
Amortissement de la somme reçue pour les améliorations locatives	**(17 988)**	—
	(10 659)	17 612
Variations du passif et de l'actif à court terme autres que l'encaisse	**522 480**	132 120
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	**511 821**	149 732
Activités d'investissement		
Achat d'immobilisations	**(915 158)**	(197 076)
Activités de financement		
Financement pour l'achat d'immobilisations		
Crédit parlementaire	**520 905**	197 076
Somme reçue pour les améliorations locatives	**394 253**	—
	915 158	197 076
Augmentation de l'encaisse au cours de l'exercice	**511 821**	149 732
Encaisse au début de l'exercice	**719 673**	569 941
Encaisse à la fin de l'exercice	**1 231 494 $**	719 673 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes aux états financiers du 31 mars 2001

1. POUVOIRS, OBJECTIFS ET PROGRAMMES

Le Conseil canadien des normes a été constitué par le Parlement en 1970 en tant que société en vertu de la *Loi sur le Conseil canadien des normes* (révisée en 1996); il est responsable de la coordination des activités de normalisation volontaire du Canada. Le Conseil est une société d'État nommée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Conseil a pour mission d'encourager la normalisation volontaire au Canada, lorsque celle-ci ne fait l'objet d'aucune mesure législative, en vue de faire progresser l'économie nationale, de contribuer au développement durable, d'améliorer la santé, la sécurité et le bien-être des travailleurs et du public, d'aider et de protéger les consommateurs, de faciliter le commerce intérieur et extérieur, et de développer la coopération internationale en matière de normalisation.

Dans la réalisation de sa mission, le Conseil :

- accrédite les organismes s'occupant de l'élaboration des normes et de l'évaluation de la conformité;
- représente les intérêts régionaux et internationaux du Canada en siégeant à l'Organisation internationale de normalisation (ISO), à la Commission électrotechnique internationale (CEI), au Congrès de normalisation des pays du Pacifique, à la Commission panaméricaine des normes techniques, à la Coopération internationale sur l'agrément des laboratoires d'essais, à la Pacific Accreditation Cooperation, à l'Inter-American Accreditation Cooperation et à l'International Accreditation Forum;
- voit à la bonne participation du Canada aux travaux de normalisation internationale et coordonne cette participation;
- entérine les Normes nationales du Canada;
- conseille et aide le gouvernement du Canada en matière de normalisation dans le cadre de la négociation à l'échelle internationale d'accords sur le commerce et d'accords de reconnaissance mutuelle;
- travaille en collaboration avec les organismes de normalisation internationaux et étrangers à la mise sur pied d'ententes de normalisation destinées à faciliter le commerce;
- favorise et encourage la compréhension des avantages et de l'application des normes et de l'évaluation de la conformité;
- recueille et distribue l'information sur les activités normatives;
- gère, au nom du gouvernement fédéral, les points d'information canadiens de l'Accord de libre-échange nord-américain et de l'Organisation mondiale du commerce.

2. CONVENTIONS COMPTABLES IMPORTANTES

a) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au prix coûtant et l'amortissement est calculé selon une méthode linéaire fondée sur la durée de vie utile estimative des biens.

Mobilier	5 ans
Matériel	4 ans
Améliorations locatives	durée du bail

b) Produits

Les produits relatifs aux redevances provenant de la vente de normes, aux cotisations d'accréditation et au financement du Programme des initiatives en matière de normes sont enregistrés au cours de l'exercice pendant lequel ils sont gagnés, selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Le recouvrement des charges engagées en vertu de l'entente relative au fonctionnement du Point d'information de l'Organisation mondiale du commerce et de l'Accord de libre-échange nord-américain (OMC/ALENA) est comptabilisé à titre de produit au moment où les charges sont engagées.

c) Crédits parlementaires

Le gouvernement du Canada accorde des crédits au Conseil. La portion du crédit parlementaire affectée à l'achat d'immobilisations amortissables est enregistrée à titre de financement public reporté et est amortie selon la même méthode et sur la même période que les immobilisations connexes. La portion du crédit à l'égard de l'exploitation est inscrite à l'état des résultats de l'exercice pour lequel il est approuvé.

d) Régime de retraite

Les employés cotisent au Régime de pensions de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Jusqu'au 31 mars 2000, le Conseil a versé des cotisations équivalentes à celles des employés pour les services rendus au cours de l'exercice. Le 1er avril 2000, la cotisation du Conseil est passée à 2,14 $ pour chaque dollar de cotisation versé par l'employé. Les cotisations du Conseil au régime de retraite s'élèvent à 359 629 $ pour l'exercice (2000 – 158 751 $). Ces cotisations sont imputées à l'exercice durant lequel les services sont rendus et elles constituent l'obligation totale du Conseil en matière de régime de retraite. D'après les lois actuelles, le Conseil n'est pas tenu de verser une cotisation au titre des insuffisances actuarielles du Compte de pension de retraite de la fonction publique.

3. IMMOBILISATIONS

	2001			2000
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Mobilier	224 732 $	36 681 $	188 051 $	3 147 $
Matériel	1 769 764	1 339 678	430 086	603 308
Améliorations locatives	530 129	24 340	505 789	6 710
	2 524 625 $	1 400 699 $	1 123 926 $	613 165 $

4. PRODUITS REPORTÉS LIÉS AUX IMMOBILISATIONS

Le Conseil s'est vu accorder par Industrie Canada des contrats pour gérer diverses initiatives en matière de normes. Certains de ces contrats ont nécessité l'acquisition d'immobilisations. Les montants reçus conformément à ces contrats ont été enregistrés comme produits reportés et sont constatés à titre de produits au fur et à mesure que les immobilisations connexes sont amorties.

Les variations dans les produits reportés liés aux immobilisations pour l'exercice sont les suivantes :

	2001	2000
Solde au début de l'exercice	314 405 $	529 026 $
Moins les montants amortis par constatation au titre de produits	189 549	214 621
Solde à la fin de l'exercice	124 856 $	314 405 $

5. FINANCEMENT PUBLIC REPORTÉ

Le financement public reporté représente la tranche non amortie des crédits parlementaires affectés à l'achat d'immobilisations amortissables.

Les changements apportés au solde de ce poste sont comme suit :

	2001	2000
Solde au début de l'exercice	298 760 $	299 730 $
Plus les crédits affectés à l'achat d'immobilisations amortissables	520 905	197 076
Moins l'amortissement	196 859	198 046
Solde à la fin de l'exercice	622 806 $	298 760 $

6. PRODUIT REPORTÉ – SOMMES REÇUES POUR AMÉLIORATIONS LOCATIVES

Le Conseil a obtenu du locateur la somme de 394 253 $ pour défrayer le coût des améliorations locatives apportées aux locaux qu'il occupe depuis juillet 2000. Cette somme, enregistrée comme produit reporté, est amortie et constatée à titre de produit sur toute la durée du bail.

Les changements apportés au solde de ce poste sont comme suit :

	2001	2000
Solde au début de l'exercice	–	–
Plus les sommes reçues du locateur	394 253 $	–
Moins l'amortissement	17 989	–
Solde à la fin de l'exercice	376 264 $	–

7. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les débiteurs et les créditeurs surviennent dans le cours normal des affaires. Ils sont tous dus sur demande et ne portent pas intérêt. Leur valeur comptable est sensiblement équivalente à leur juste valeur à la fin de l'exercice. Il n'y a aucune concentration de débiteurs auprès d'un client en particulier et donc aucun risque appréciable de crédit. Au 31 mars 2001, le Conseil s'était engagé dans des contrats de change à terme pour acheter, le 26 septembre 2001, 477 103 francs suisses pour régler la seconde portion de ses cotisations à l'ISO et à la CEI pour l'an 2001. Le taux de change en vigueur au moment de l'opération était de 1 franc suisse : 0,9116 $.

8. REDEVANCES PROVENANT DE LA VENTE DES NORMES

Le 1er avril 1998, le Conseil a cédé l'exploitation du Service de vente des normes à un agent indépendant, au moyen d'un contrat renouvelable de cinq ans. L'entente prévoit que soient versées au Conseil des redevances permettant le partage des recettes de vente nettes, dont un paiement annuel minimum garanti.

9. CHARGES

	2001	2000
Traitements et indemnités	4 176 542 $	3 737 445 $
Déplacements	1 334 433	1 380 879
Cotisations versées à des organismes internationaux	955 487	1 062 170
Services professionnels et spéciaux	924 817	1 843 372
Locaux	658 737	828 911
Amortissement des immobilisations	404 396	412 667
Publications et impression	332 700	457 278
Fournitures de bureau	151 609	101 945
Télécommunications et frais postaux	143 673	191 071
Relations publiques	89 480	87 630
Réunions	72 121	135 108
Location de matériel de bureau	57 170	48 111
Autres	218 590	183 974
	9 519 755 $	10 470 561 $

10. ENGAGEMENTS

Le Conseil a signé un bail de quinze ans pour la location de locaux qu'il occupe depuis juillet 2000. Le loyer annuel minimum prévu en vertu du bail, à l'exclusion des frais d'exploitation et de l'impôt foncier, est comme suit :

À compter de :	juillet 2001	280 929 $
	juillet 2005	299 975 $
	juillet 2010	319 021 $

11. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le Conseil est apparenté à titre de composante du périmètre comptable du gouvernement du Canada à tous les ministères, organismes et sociétés d'État. Le Conseil conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités.

12. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres correspondants ont été reclassés conformément à la présentation adoptée en 2001.